UNIA L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Nº 17 29e année · vendredi 13 novembre 2026 · le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



CARTON JAUNE POUR L'ARBITRE DU TRAVAIL

THIERRY PORCHET

A Genève, l'Organisation internationale du travail (OIT) veut supprimer plus de cent postes. Or, la garante mondiale du partenariat social reste sourde aux propositions des syndicats. Même les délégués du personnel risquent le licenciement. La colère gronde. **PAGE 11**

POINT DE MIRE

Menaces sur la liberté syndicale

Antoine Grosjean

L'automne est traditionnellement la saison des négociations salariales. Mais aussi celle des annonces de licenciements collectifs. Or, cette année, on observe une tendance inquiétante qui fait peser de lourdes menaces sur la liberté syndicale. La notion de partenariat social – essentielle au bon fonctionnement d'une économie au service de toutes et tous – paraît de plus en plus remise en cause par le patronat.

Prenons l'exemple de Just Eat. La plateforme de livraison de repas veut licencier plusieurs centaines de livreurs et de livreuses en Suisse, pour les faire ensuite travailler en tant que faux indépendants, donc privés de sécurité sociale et de garantie de l'emploi (lire en page 7). Une formule qui avait déjà valu à une autre plateforme, Uber, des déboires avec les autorités et la justice. Mais cela ne semble pas perturber les dirigeants de Just Eat. Dans leur grande arrogance, ils n'ont même pas répondu à la demande de négociations des syndicats Unia et Syndicom.

Pas mieux du côté de l'Organisation internationale du travail (OIT), pourtant censée être le gendarme mondial du dialogue social. Afin de faire face à des problèmes de liquidités consécutifs à des défauts de paiement de certains Etats membres, dont les Etats-Unis, elle compte supprimer jusqu'à 126 postes en équivalent plein-temps (lire en page 11). Mais au lieu de respecter les règles du partenariat social, comme on serait en droit de l'attendre de leur part, les responsables du Bureau international du travail (BIT) – le secrétariat permanent de l'OIT – agissent comme des employeurs totalement dénués de scrupules. Ainsi, les propositions de mesures d'économie alternatives soumises par les collaboratrices et les collaborateurs, avec le soutien de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), sont restées lettre morte. Pire, trois membres de la commission du personnel sont sur la sellette. Après ça, il sera plus compliqué pour l'OIT de dénoncer les mauvaises pratiques des patrons. Quand le gendarme se comporte comme les voleurs, il est mal placé pour leur faire la leçon. Par ailleurs, en Suisse, cela risque de donner du grain à moudre à ceux qui prônent le rejet de la quatorzième mesure d'accompagnement du paquet d'accords avec l'Union européenne. Rappelons que son but est justement de renforcer la protection contre les licenciements antisyndicaux, afin que la Suisse ne se retrouve plus sur la liste noire de… l'OIT.

> La récurrence des attaques contre le partenariat social montre que ce n'est pas le moment de baisser la garde

Même dans le secteur privé, s'attaquer à des représentants du personnel a de quoi choquer. Le licenciement, par le groupe de presse TX Group-Tamedia, de deux délégués syndicaux ayant participé aux négociations du énième plan social est ainsi largement dénoncé (lire en page 5). De telles pratiques visent clairement à saper le partenariat social, en envoyant un message sans équivoque à tous les salariés et les salariées: «Voilà ce qui vous arrivera si vous vous mettez en tête de faire valoir vos droits et ceux de vos collègues.»

Heureusement, la Cour européenne des droits de l'homme est là pour rappeler qu'on ne transige pas avec la liberté syndicale. Son récent jugement, qui condamne la Suisse à indemniser les grévistes licenciés de l'hôpital neuchâtelois de la Providence, ainsi que les syndicalistes qui les soutenaient, redonne de l'espoir (lire en page 3). Mais la récurrence de telles attaques montre que ce n'est pas le moment de baisser la garde. ■

PROFIL



Claude Braun, une vie en autogestion.
PAGE 2

DROITS

La Suisse condamnée à Strasbourg.
PAGE 3

ÉGALITÉ

Protéger la maternité sur les chantiers.
PAGE 4

FRANCE

Dans les coulisses de la grève générale.
PAGE 8

LONGO MAÏ POUR TOUJOURS

Depuis 45 ans, Claude Braun s'engage dans le réseau de coopératives agricoles autogérées. Son activisme s'inscrit aussi dans le soutien aux personnes migrantes.

Aline Andrey

«Que cela dure longtemps!» Telle est la signification de *longo maï!*, en provençal. Un nom prophétique, puisque ce réseau d'une dizaine de coopératives agricoles, artisanales et militantes, créé par des activistes d'extrême gauche issus des mouvements de Mai 68, a vu le jour dans le sud de la France en 1973.
Claude Braun n'a alors que 11 ans et ne sait pas, bien sûr, qu'un autre mode de vie se crée au quotidien à 500 kilomètres de sa maison de Worb, près de Berne. Le jeune garçon a déjà bien bourlingué, car avant la Suisse alémanique, c'est à Lausanne qu'il grandit, après être né aux Etats-Unis, d'un père suisse professeur universitaire et d'une mère irlandaise, laborantine, puis bibliothécaire. «Je me promène dans les trois langues, suisse-allemand, français et anglais, avec quelques lacunes dans chacune», explique Claude Braun, avec un léger accent indéfinissable. Il nous accueille dans le bureau de Longo maï à Undervelier dans le canton du Jura, proche de la ferme du Montois achetée il y a quarante ans. S'il pense collectif, il partage avec générosité un bout de son parcours personnel.

RUPTURE DE CLASSE

Au tournant des années 1980, sa maturité en poche, le jeune Claude ne souhaite pas continuer ses études. Il fait quelques petits jobs, dans la restauration et la vente notamment, mû par son besoin de sortir de la tour d'ivoire familiale. «J'étais alors en rupture totale, comme mes deux frères, avec mes parents qui représentaient un monde académique élitiste dont je voulais me défaire.» C'est à cette période qu'il rencontre au marché de Berne des habitants de Longo maï venus de France vendre leurs produits. «Une de leurs affiches m'a frappé, celle où un troupeau de moutons tombe de la falaise, alors que quelques-uns la remontent en s'excusant. J'ai passé le week-end avec eux, avant d'aller leur rendre visite en Provence. J'y suis resté, au grand dam de mes parents qui souhaitaient que j'étudie. J'étais alors très naïf, timide et peu politisé. Mais j'aspirais à un changement de société.» Il passera là-bas six années intenses, apprenant sur le terrain le maraîchage, le bûcheronnage, l'élevage, l'engagement citoyen et la fête, ainsi que le sens du consensus et le partage des ressources. Car, à Longo maï, le salariat n'existe pas. Les besoins premiers sont couverts par le collectif. Une caisse commune est disponible pour les frais courants. Avec toujours en toile de fond, la simplicité heureuse.

MOUVEMENT POUR L'ASILE

En 1987, Claude Braun revient en Suisse pour intégrer l'équipe de recherche de fonds de l'association Pro Longo maï, basée à Bâle. «Nous étions très mobiles. On sillonnait la Suisse pour se faire connaître. C'est aussi dans ces années-là que je me suis engagé avec l'abbé Cornelius Koch dans la défense des sans-papiers. Je me suis réellement posé à la ferme du Montois quand j'ai fondé une famille.» Claude Braun s'occupe principalement de l'administration de la coopérative et des engagements politiques au sein notamment du Forum civique européen, réseau international de solidarité créé par Longo maï. «Je n'ai pas des mains de paysan», dit-il, en les montrant. «Ni la foi», souligne l'agnostique, coauteur de la biographie de l'abbé Cornelius Koch*. «L'idée n'était pas de lui ériger une statue, mais de transmettre son école politique. Il avait l'art de trouver des alliances au-delà des clivages traditionnels. Cela m'a toujours beaucoup questionné que la radicalité puisse venir autant de convictions religieuses que d'une analyse de lutte des classes et des rapports de force. Je dois dire que je regrette que les positions des Eglises soient si faibles aujourd'hui dans la défense des personnes migrantes. Alors que les politiques d'asile ne cessent de se durcir, la désobéissance civile est légitime», souligne celui qui est aussi membre du comité de Solidarité sans frontières (sosf) depuis les débuts de l'organisation. Avec le Mouvement jurassien de soutien aux sans-papiers et migrants, il vient de déposer récemment une pétition contre le délit de solidarité.



THIERRY PORCHET

A Undervelier, dans le Jura, Claude Braun s'engage pour un monde meilleur.

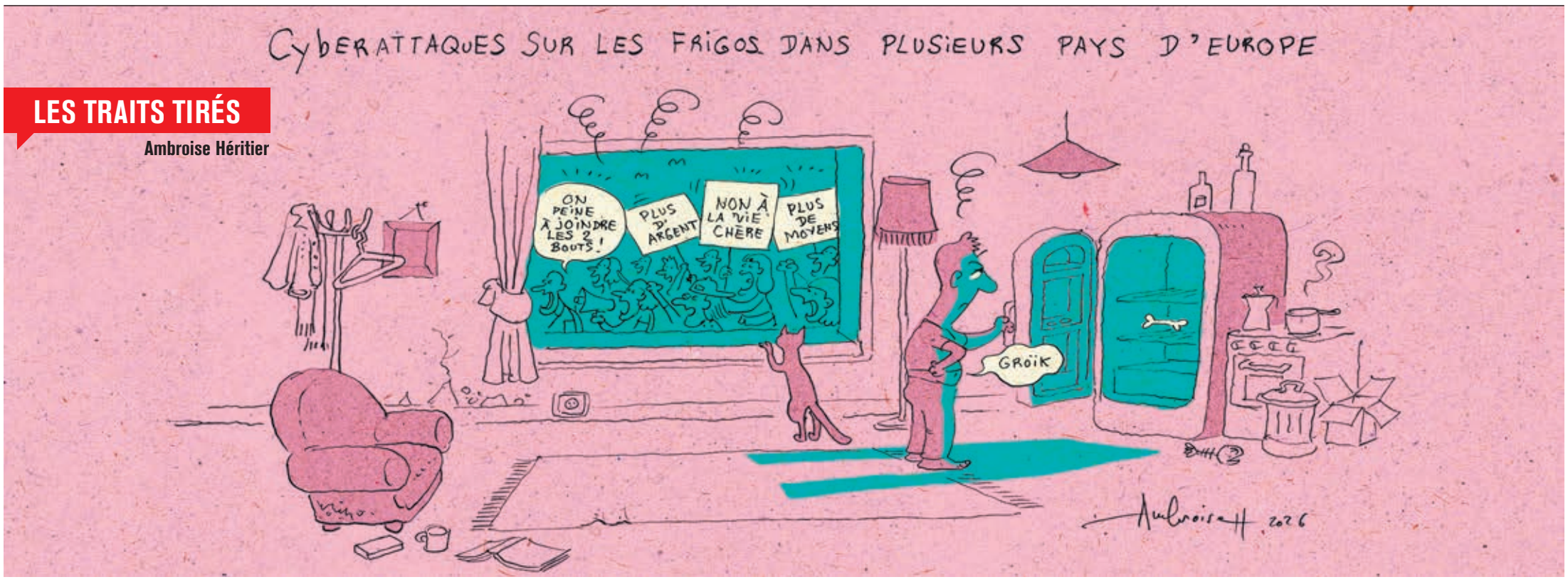
UNE TRANSITION IMPORTANTE

Claude Braun estime avoir échappé à l'essoufflement militant grâce à Longo maï. «Mon ancrage dans le collectif m'apporte une force tranquille et me donne l'énergie nécessaire pour m'engager.» Il n'aime pourtant pas parler d'utopie, l'image lui paraissant trop «idéalisante». «Nous ne vivons pas le diktat du travail salarié, mais ne comptons pas nos heures. L'autoexploitation existe. Comme la hiérarchie d'ailleurs, même si nous tendons à l'horizontalité. Ceux qui ont beaucoup d'expérience et de savoir-faire ou qui s'expriment de manière aisée ont plus de poids. De surcroît, comme n'importe quel collectif, nous vivons des tensions entre nous. Il faut être disposé à l'échange, aux longues discussions pour arriver au consensus – ce moment où tout le monde peut vivre avec la décision prise. Cela demande beaucoup de patience, une qualité dont les plus jeunes manquent parfois. Et c'est normal. Actuellement, nous vivons un moment crucial, car les anciens arrivent à la retraite et la nouvelle génération reprend les rênes. Elle hérite de beaucoup d'engagements sociaux et activistes qui peuvent être lourds.»
L'année prochaine, Claude Braun aura 65 ans. «Je ne vais pas m'arrêter pour autant, même si je sais que je dois entamer une transition pour transmettre les tâches administratives. Je dois me forcer à lever le pied. Je suis dans un processus de lâcher-prise», explique-t-il, tout en se réjouissant déjà d'aider à organiser des rencontres importantes en 2027: les assemblées annuelles du Forum civique européen en Suisse et en Roumanie; et une rencontre à Undervelier de près de 200 personnes du réseau d'entraide Alarmphone, ce numéro de téléphone de secours pour les bateaux en détresse en Méditerranée. C'est certain, le militant de toujours va continuer de ramer pour un monde plus juste. ■

* «Un chrétien subversif. Cornelius Koch, l'abbé des réfugiés», Claude Braun et Michael Rössler, Editions d'en bas, 2013, 384 pages.

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



VICTOIRE POUR LE DROIT DE GRÈVE

SYNDICALISME La Cour européenne des droits de l'homme donne raison aux grévistes de l'Hôpital de la Providence, à Neuchâtel, ainsi qu'aux syndicalistes qui les défendaient.

Antoine Grosjean

C'est un long combat, qui a duré plus de quatorze ans et s'achève sur une victoire syndicale. Dans un arrêt publié le 5 novembre, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que le licenciement des grévistes de l'Hôpital de la Providence, à Neuchâtel, était abusif, de même que les sanctions pénales infligées à quatre syndicalistes qui les soutenaient. Les juges estiment que les autorités suisses ont violé l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association. Ce texte fondamental protège notamment le droit de manifester et la liberté syndicale.

La Confédération se voit ainsi condamnée à verser 10 000 francs, à titre de préjudice moral, à chacun des dix-sept anciens salariés et salariées de la Providence licenciés à la suite d'une grève, et qui avaient porté l'affaire jusqu'à la CEDH. De plus, elle doit verser 5000 francs à chacun des quatre secrétaires syndicaux qui avaient été condamnés à des amendes avec sursis pour violation de domicile – ainsi que 2500 francs à l'un d'entre eux pour ses frais judiciaires.

PROTÉGER LES DROITS FONDAMENTAUX

L'Union syndicale suisse (USS) se réjouit de ce succès important pour les salariés et leurs syndicats. Aux yeux de la faîtière, l'arrêt de la CEDH «montre clairement que toute personne qui fait grève pour obtenir de meilleures conditions de travail doit pouvoir compter sur la protection de ses droits fondamentaux». Le litige trouve son origine en juin 2012, lorsque l'Hôpital de la Providence se retire de la Convention collective de travail (CCT) du secteur de la santé neuchâtelois, tout en entamant des négociations pour la reprise de ses activités par un groupe privé, Genolier. Une grève est lancée en novembre de la même année pour exiger le maintien de la CCT et de tous les emplois. En décembre, alors que la grève se poursuit, la reprise par Genolier est signée et le groupe annonce que de nouvelles conditions de travail, moins avantageuses, s'appliqueront dès 2014. Le bras de fer dure plusieurs mois et, en février 2013, les 22 personnes qui étaient encore en grève sont licenciées avec effet immédiat. Le conflit remonte jusqu'au Tribunal fédéral, qui valide ces licenciements, jugeant la grève disproportionnée.

> «Les grèves sont un moyen indispensable permettant aux salariés de faire valoir leurs intérêts collectivement»
> Union syndicale suisse

De leur côté, quatre syndicalistes du Syndicat des services publics (SSP) et de Syna font l'objet d'une plainte pénale pour avoir installé un piquet de grève avec des tentes sur le parking de l'Hôpital de la Providence, qui les accuse de violation de domicile. Leur condamnation à des amendes pécuniaires avec sursis sera elle aussi confirmée par le Tribunal fédéral, aujourd'hui désavoué par la CEDH.

L'USS salue, dans un communiqué de presse, «l'engagement sans faille du SSP et des autres syndicats impliqués, ainsi que, en particulier, des salariés concernés. Ils se sont battus pendant près de quinze ans pour leurs droits et ont ainsi apporté une contribution importante à la protection des droits syndicaux dans toute la Suisse.»



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

En 2013, le licenciement des grévistes de la Providence avait été dénoncé à Genève devant l'Organisation internationale du travail (OIT).

RÉEXAMINER LA JURISPRUDENCE

Selon l'USS, cet arrêt a une portée qui dépasse largement le cas particulier. «Les grèves sont un moyen indispensable permettant aux salariés de faire valoir leurs intérêts collectivement. La CEDH précise qu'il appartient en premier lieu aux syndicats d'apprécier s'il y a lieu de poursuivre une grève.» L'USS exige que les tribunaux suisses réexaminent leur jurisprudence relative au droit de grève. «Les salariés et les syndicats doivent pouvoir défendre efficacement leurs droits sans avoir à craindre de sanctions disproportionnées.»

Pour le SSP, l'arrêt de la CEDH rappelle que «les droits fondamentaux ne doivent pas s'arrêter à la porte des entreprises». Le syndicat souligne que certaines des personnes licenciées ont mis des années à retrouver du travail. «Le patronat et les autorités qui prétendent défendre le dialogue social se voient rappeler au respect des principes qu'ils ignorent dans la réalité, ajoute le SSP. L'action syndicale est un droit démocratique fondamental et l'ordre juridique suisse est loin de le défendre de manière satisfaisante.» ■

«Le Conseil donne un sens à mon vécu»

POLITIQUE Le Conseil national pour les questions de pauvreté a été officiellement lancé. Il permettra aux personnes ayant fait l'expérience de la précarité de défendre leurs intérêts.

Massimo Greco

Le moment est particulier à la Maison des générations, à quelques pas de la gare de Berne. Dans la salle, on assiste à la fois à l'aboutissement d'un processus de création long de plusieurs années et au véritable début d'un projet. Son nom? Conseil national pour les questions de pauvreté. Son objectif? Permettre aux personnes qui ont fait l'expérience de la pauvreté de faire entendre leur voix.

Mais comment fonctionne ce nouvel organe? Face aux demandes croissantes des personnes concernées par la pauvreté de prendre en compte leur parole, il a été décidé en 2022 de mettre sur pied un projet allant dans ce sens. Des discussions ont eu lieu jusqu'en 2024 pour déterminer quel type de structure serait le plus adéquat et le processus a abouti à la proposition de création d'un Conseil pour les questions de pauvreté, structure approuvée par le Conseil fédéral. Depuis lors et jusqu'au lancement officiel du Conseil ce mardi 9 novembre, les participants ont œuvré pour créer concrètement cet organe, qui entre désormais dans une phase pilote d'un peu plus de deux ans.

DES PROFILS TRÈS DIFFÉRENTS

Dans les faits, le Conseil comprend 17 membres, dont onze personnes concernées (qui possèdent une voix délibérative) et six professionnels spécialistes des questions de pauvreté (qui possèdent, eux, une voix seulement consultative). «On a tous des profils très différents, mais c'est ce qui nous rend complémentaires, se réjouit Karine Donzallaz, membre fribourgeoise du Conseil. Nous avons en commun l'expérience de la pauvreté, mais chaque situation est unique. Je crois que ça montre bien qu'il y a encore beaucoup à faire pour lutter contre la pauvreté en Suisse.»

Rappelons que 750 000 personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté et que 1,4 million sont à peine au-dessus. Caritas estime que 360 000 travailleurs ne gagnent pas assez pour subvenir aux besoins de leur foyer. Pour changer les choses, quatre thèmes prioritaires pour lesquels des solutions doivent être apportées ont été définis par le Conseil: système de sécurité sociale, discrimination sociale et stigmatisation, santé et pauvreté, ainsi que droits et accès aux droits.

Mais le plus dur reste à accomplir: sensibilisation à la thématique via les médias, mise en place de projet et même lobbying auprès des élus fédéraux, tout sera bon pour faire parler les (et des) personnes ayant des expériences de pauvreté. Un combat à mener tant contre l'indifférence générale face à cette question que contre les autres lobbyistes, ceux qui défendent notamment les hausses de loyers et les baisses d'impôts. «Au sein du Conseil, nous sommes toutes et tous engagés, souligne Mélanie Pinon, membre avec voix consultative et professeure HES active depuis dix ans sur la question de la pauvreté à Genève. On croit vraiment à ce projet! La diversité des profils de notre organe lui confère une légitimité, parce qu'on part des faits. On veut qu'à l'avenir il soit impossible d'ignorer la réalité des personnes dans une situation de pauvreté. Mais c'est clair: ça ne va pas être facile. Et c'est là que notre engagement est important. Notre détermination collective et individuelle sera notre force.»


OLIVIER VOGELSANG

Mélanie Pinon (à g.) et Karine Donzallaz estiment que les personnes ayant fait l'expérience de la pauvreté doivent participer à l'élaboration des politiques pour lutter contre cette réalité.

VIOLENCE INSTITUTIONNELLE

Face à la vingtaine de journalistes venus couvrir l'événement, Karine Donzallaz a d'ailleurs bien montré cette envie, ajoutant régulièrement quelques phrases combatives aux déclarations de ses camarades du Conseil. C'est que, pour la Fribourgeoise, ce projet compte beaucoup. «J'ai effectué différentes formations professionnelles, mais à la suite de problèmes de santé, j'ai tout perdu. Je n'ai pas eu d'autre choix que de faire appel au service de l'aide sociale, un passage qui a été très violent pour moi. La violence institutionnelle, ce n'est pas un mythe, ça existe réellement en Suisse. Le Conseil donne un sens à mon vécu, il me permet de m'engager pour que d'autres personnes ne traversent pas ce que j'ai enduré.»

Car la précarité, ce n'est pas qu'une question d'argent. «Etre concerné par la pauvreté, c'est la double peine, assure la Fribourgeoise. D'abord, parce que la première chose qu'on se demande en se levant, c'est: "Comment vais-je passer cette journée?" En plus, on subit la stigmatisation, et l'isolement social. J'espère pouvoir montrer que les gens concernés ne sont pas paresseux, mais que les causes de la pauvreté sont structurelles et qu'on peut les combattre.»

Ce mardi 9 novembre marque le début de la phase pilote du Conseil national pour les questions de pauvreté. Les premières actions tangibles arriveront dans les prochaines semaines. Mais quelque chose de réel s'est produit dans la Maison des générations. Comme s'il semblait beaucoup moins probable qu'à l'avenir, on invisibilise totalement la réalité des personnes ayant fait l'expérience de la précarité. ■

«L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT SE FICHE DE NOUS»

VOTATIONS Le peuple devra se prononcer le 29 novembre sur la dérégulation des exportations de matériel de guerre. Plusieurs organisations défendent un «non» syndical.



IRISH DEFENCE FORCES

Les chars Piranha de la firme Mowag comptent parmi les exportations d'armement suisse qui ont le plus de succès à l'étranger.

Textes Massimo Greco

«Nous ne voulons pas être le pays de l'industrie de la mort. Nous ne voulons pas être l'usine des crimes internationaux.» C'est par ces mots que s'ouvre l'appel de la coalition «Guerre à la guerre», formée en vue de la votation du 29 novembre sur l'assouplissement de la Loi fédérale sur le matériel de guerre, qui permettrait d'en faciliter l'exportation, même dans des régions où des conflits font rage. Les pays qui achètent des armes en Suisse pourraient également exporter à leur tour ce matériel dans d'autres pays, alors qu'ils sont actuellement soumis à une déclaration de non-réexportation.

La coalition regroupe plusieurs associations et organisations, qu'elles soient antimilitaristes, antifascistes, anti-impérialistes, décoloniales, écologistes, féministes ou syndicales. Ce dernier axe est peut-être celui qui peut le plus interroger: le bloc bourgeois, partisan de l'assouplissement, assure que sans cette modification de loi, l'industrie suisse de l'armement serait gravement pénalisée et avec elle les emplois qui y sont liés.

Une lecture simpliste, que réfutent le comité référendaire et la coalition «Guerre à la guerre». Lilian Schibli est militante à SolidaritéS Vaud et membre de la coalition. «J'ai l'impression que l'industrie de l'armement se fiche de nous, lance l'économiste. Leurs lobbies nous disent que cette loi permettrait de sauvegarder les places de travail dans cette branche, que des travailleurs et des travailleuses dépendent de cette votation. C'est osé, quand, dans le même temps, les milieux patronaux cherchent à démanteler de nombreux acquis sociaux, par exemple en voulant sans cesse augmenter l'âge de la retraite. Ces mêmes milieux patronaux n'hésitent pas à délocaliser leurs usines lorsque cela permet de faire plus de profit en payant moins cher des salariés et des salariées dans d'autres pays. Et là, tout à coup, ils auraient à cœur de défendre le personnel de la branche? C'est de la manipulation.» L'argument convainc d'autant moins la coalition que la branche est en bonne santé (lire encadré).

UNE QUESTION DE DIGNITÉ

Au-delà des questions économiques propres à la Suisse, cette votation pose aussi des questions morales. «Lorsqu'on dit que chaque employée ou chaque employé a le droit à une place de travail digne, cela veut aussi dire que ce job ne doit pas déprendre de la mort d'autres travailleurs ou travailleuses à l'autre bout du monde, estime celle qui se présente aux élections pour le Conseil d'Etat vaudois. Nous souhaitons une industrie différente, tournée vers l'avenir et la production de biens utiles, par exemple pour la transition énergétique. Pas pour tuer des enfants en Palestine.»

Voilà le message que la coalition veut faire passer, en s'adressant notamment à un public jeune via les réseaux sociaux: une autre industrie est possible et elle bénéficierait à la majorité de la population. «Nous devons stopper ce cycle infernal, qui ne fait de bien ni aux travailleurs et aux travailleuses exploités ici, ni à celles et ceux qui subissent les conséquences de nos exportations ailleurs dans le monde», conclut Lilian Schibli. ■

UN APPEL À FAIRE LA «GUERRE À LA GUERRE»

La coalition s'est créée autour d'un appel qui mélange sept thèmes complémentaires. En plus de l'axe syndical, cet appel a une visée anti-impérialiste, antifasciste, antimilitariste, décoloniale, féministe et écologiste. L'objectif affiché est celui de «former un front uni contre les attaques de la bourgeoisie» et d'inciter la population à «s'armer de savoir et à convaincre ses pairs» pour lutter contre la guerre. L'appel est disponible sur la page Instagram de la coalition. ■

EXPORTATIONS EN HAUSSE

La votation du 29 novembre a lieu alors que l'industrie de l'armement est dans une bonne dynamique économique. En 2025, les entreprises suisses ont exporté pour 950 millions de francs de matériel de guerre vers 64 pays, indique le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Un chiffre qui représente une progression de 43% par rapport à celui de 2024. Cette dynamique ne semble pas près de s'arrêter, comme le souligne Le Temps. Le quotidien juge que les exportations devraient encore croître en 2026.

Il faut noter que le chiffre de 950 millions aurait pu être encore plus élevé pour 2025. En effet, si les exportations effectives se sont établies un peu au-dessous du milliard de francs, le SECO avait accepté 1947 demandes d'exportation dans l'année, pour une valeur totale de plus de 3 milliards de francs. Sur ces 3 milliards, 2,1 proviennent de nouvelles autorisations d'exportation. L'écart entre la valeur d'exportation autorisée (3 mias de francs) et la valeur d'exportation effective (950 mios) s'explique par le fait que les marchandises peuvent être exportées après la demande faite au SECO ou que la vente peut ne pas se conclure malgré l'approbation de la Confédération.

Depuis la fin de la guerre froide, la part des exportations de matériel de guerre par rapport au volume global des exportations suisses est restée stable, aux alentours de 0,2%. En 2025, 43,2% des exportations suisses de matériel de guerre concernaient des munitions. ■

Mieux protéger la maternité sur les chantiers

BÂTIMENT Les travailleuses de la construction d'Unia refusent de devoir choisir entre un salaire digne et leur santé quand elles sont enceintes. Une résolution a été adoptée lors d'une rencontre.

Textes Manon Todesco

Porter des charges lourdes, travailler par tous les temps, être exposée à la poussière, au bruit ou à des substances dangereuses: les conditions de travail dans la construction sont particulièrement exigeantes. Pour les femmes enceintes, elles peuvent même représenter un risque pour leur santé et celle de leur enfant. Pourtant, protéger sa grossesse peut aujourd'hui signifier perdre une partie de son salaire. Une situation injuste dénoncée par les femmes de la construction d'Unia, qui se sont réunies le 17 octobre dernier lors de la Conférence nationale des femmes sur les chantiers, à Berne.



DR

Les travailleuses du bâtiment ont aussi déposé leur pétition contre le harcèlement et le sexisme auprès des employeurs de ces secteurs. Lancée il y a un an, elle réclame notamment une tolérance zéro face au harcèlement, des sanctions et un accompagnement juridique, psychologique et pratique des victimes.

En effet, lorsque les travaux présentent des risques pour une femme enceinte, l'employeur, conformément à la loi, doit lui proposer un poste de remplacement adapté et sans danger. «Mais sur les chantiers, ces possibilités sont souvent inexistantes, souligne Daniela Karst, membre de la direction du secteur Arts et Métiers d'Unia. Faute de solution, les travailleuses sont arrêtées et ne touchent alors que 80% de leur salaire pendant leur congé maladie.» La vingtaine de femmes présentes lors de cette rencontre l'ont exprimé haut et fort: les femmes ne doivent pas être pénalisées financièrement parce qu'elles protègent leur santé et celle de leur enfant. Afin de changer la donne, elles ont adopté une résolution réclamant une amélioration substantielle de la protection de la maternité. «La grossesse n'est pas une maladie», rappellent-elles.

PLUS DE TEMPS ET D'ARGENT

Au cœur de leurs revendications figure l'introduction de dix semaines de congé maternité prénatal rémunérées à 100%, en complément du congé existant après la naissance. Les travailleuses demandent également que le salaire soit intégralement maintenu durant le congé maternité postnatal, contre 80% actuellement. Elles veulent en outre prolonger la protection contre le licenciement jusqu'à un an après la naissance, afin que la maternité ne mette pas en péril leur emploi.

«La résolution va plus loin et réclame 24 semaines supplémentaires de congé parental pour chacun des deux parents, en plus des congés actuellement prévus», ajoute la responsable syndicale. Les participantes insistent aussi sur l'égalité entre toutes les formes de famille, avec des droits équivalents pour les parents adoptifs et les parents de même sexe.

La situation des femmes enceintes au chômage est également au cœur de leurs préoccupations. Elles exigent qu'aucune incapacité de travail liée à la grossesse n'entraîne de conséquences financières négatives.

Enfin, elles réclament une application rigoureuse des dispositions légales sur tous les chantiers: les employeurs doivent évaluer les risques suffisamment tôt, prendre les mesures de protection nécessaires et proposer des postes de remplacement sûrs. Lorsqu'aucune solution adaptée n'existe, les travailleuses doivent bénéficier d'une couverture financière intégrale.

«La grossesse ne doit constituer ni un risque pour la santé, ni un risque de pauvreté, martèlent les travailleuses. Nous voulons un congé maternité digne de ce nom!» ■

STOP AU HARCÈLEMENT SUR LES CHANTIERS!

«Nous voulons peindre, maçonner, construire et installer sans subir humiliations, harcèlement ou violences.» Voici l'autre message porté par les travailleuses du bâtiment d'Unia le 17 octobre, qui ont déposé leur pétition contre le sexisme, le harcèlement et les violences sur les chantiers auprès des employeurs de ces secteurs.

Lancée en octobre 2025 à l'occasion d'une conférence trinationale réunissant des travailleuses de la construction et des métiers du bois d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, la pétition qui a reçu 1400 signatures réclame une tolérance zéro face au harcèlement et aux violences dans les entreprises et sur les chantiers, des sanctions contre les auteurs et un accompagnement juridique, psychologique et pratique des victimes. Les travailleuses demandent également un renforcement de la Loi sur l'égalité (LEg) et la ratification par la Suisse de la Convention 190 de l'OIT contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail. ■

«LICENCIER DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, C'EST UNE DÉCLARATION DE GUERRE»

MÉDIAS La énième coupe dans les journaux de Tamedia/TX Group provoque un débrayage à l'échelle nationale, une première. Le licenciement de deux représentants du personnel suscite un tollé.

Antoine Grosjean

C'est hélas devenu ce que, dans le jargon journalistique, on appelle un «marronnier». Autrement dit, un sujet qui revient à un rythme saisonnier. Ainsi, chaque automne, le personnel de Tamedia/TX Group peut recycler ses pancartes et ses slogans de l'année précédente, pour dénoncer la énième vague de licenciements collectifs. Avec quand même une mise à jour: «Tamedia tue vos médias (saison 5)» pouvait-on notamment lire ce 5 novembre sur l'esplanade de la Tour Edipresse, à Lausanne. C'est là que se trouve le siège en terres romandes de l'éditeur zurichois – lequel est propriétaire, entre autres, des quotidiens *24 Heures, Tribune de Genève, Tages-Anzeiger, Berner Zeitung* et *Basler Zeitung,* ainsi que du *Matin Dimanche, Bilan* et *Femina*.

En fin de matinée, des centaines de salariées et de salariés de Tamedia ont effectué un débrayage d'une heure simultanément dans la capitale vaudoise et à Genève, Berne, Zurich et Bâle, pour dénoncer la suppression, par le plus grand groupe de presse suisse, de 41 postes dans tout le pays. Cela, en revanche, c'est une première: jamais, jusque-là, les collaborateurs de l'entreprise n'avaient mené une action coordonnée des deux côtés de la Sarine. C'est qu'à force de subir des coupes massives avec la régularité d'un métronome, les rédactions ont de plus en plus de mal à remplir leur mission correctement, tant les effectifs ne cessent de se réduire comme peau de chagrin. Alors la colère est grande.


OLIVIER VOGELSANG

Les pages de journaux caviardées et découpées montrent l'impact que les licenciements à répétition finiront par avoir sur les contenus.

En Suisse romande, la grogne est amplifiée cette année par le fait que, dans les rangs des personnes limogées, figurent deux représentants du personnel qui ont participé aux négociations pour le plan social, et qui paient chèrement leur engagement à défendre les intérêts de leurs collègues. Un licenciement antisyndical d'autant plus scandaleux que le nombre d'employés inscrits au guichet pour les départs volontaires dépassait largement le nombre de postes censés être supprimés entre Lausanne et Genève. Mais plusieurs se sont vu refuser la possibilité de partir de leur plein gré, en bénéficiant du plan social, alors que d'autres, qui souhaiteraient conserver leur emploi, sont congédiés.

ESCALADE INÉDITE

L'escalade inédite que représente le licenciement des deux délégués syndicaux a été vigoureusement critiquée par les employés de Tamedia, leurs syndicats et leurs soutiens. Notamment à Lausanne: «Je suis sans voix, s'exclame Benoît Gaillard, conseiller national socialiste, ex-chargé de communication de l'Union syndicale suisse et fils de journaliste. Une limite a été franchie. C'est une déclaration de guerre sans précédent et il faut réfléchir à une réponse sans précédent.»

Mathilde Matras, secrétaire syndicale à Syndicom, abonde: «Aujourd'hui, Tamedia pense faire sauter la dernière digue de la protection des travailleurs et des travailleuses en ciblant les personnes qui ne faisaient que le travail prévu dans le cadre du partenariat social», dénonce-t-elle, en fustigeant par ailleurs la «stratégie destructrice» du groupe, «sauf pour les profits de la famille Supino-Coninx», actionnaire majoritaire de TX Group.

Jessica Jaccoud, candidate socialiste au Conseil d'Etat vaudois, n'en revient pas non plus: «En tant qu'avocate, je suis choquée par le licenciement de délégués du personnel, une chose que je pensais ne plus voir dans ce pays.» Deux conseillères d'Etat vaudoises sont même venues en soutien, Isabelle Moret et Nuria Gorrite. Cette dernière condamne la pression qui est ainsi mise sur le personnel. «C'est un message que la direction vous adresse pour vous faire taire», lance-t-elle, avant de blâmer le modèle économique «totalement cynique» de Tamedia: «L'argent ne s'envole pas, il change juste de poches et a furieusement tendance à aller toujours dans le même sens.»

RÉPARTITION INIQUE DES BÉNÉFICES

Plusieurs orateurs ont en effet souligné qu'il n'y a pas de crise de la presse, mais une crise du financement, et une répartition inique des bénéfices de l'entreprise. «En dix ans, plus d'un demi-milliard de francs ont été reversés aux actionnaires sous forme de dividendes», précise Ludovic Rocchi, ex-journaliste du *Matin*. Erwan Le Bec, vice-président d'Impressum Vaud et journaliste à *24 Heures*, rappelle qu'en cinq ans, plus de 400 postes ont été supprimés par Tamedia d'un bout à l'autre de la Suisse. «Cela suffit! lâche-t-il en s'adressant à l'éditeur. Impressum vous demande de cesser ces coupes folles et insensées. De revenir à la table des négociations et à la raison. De réintégrer nos collègues et de réexaminer les départs volontaires.»

A Genève, il n'y a pas eu de prise de parole politique devant le bâtiment de la rue des Rois qui abrite la *Tribune de Genève*, mais le Conseil administratif de la Ville – son exécutif – a déploré dans un communiqué de presse «l'extrême brutalité du plan de licenciements en cours» et s'est dit choqué par «le choix de l'entreprise de procéder au licenciement ciblé de représentants du personnel ayant participé aux négociations sur le dernier plan social, mesure antisyndicale qui fait peser une menace claire sur toute personne qui défend les droits de ses collègues». Les autorités de la Cité de Calvin, qui demandent à Tamedia de renoncer à ces licenciements, regrettent par ailleurs que la part de contenus locaux dans les titres romands du groupe diminue sans cesse au profit de contenus traduits de l'allemand ou générés par l'intelligence artificielle.



OLIVIER VOGELSANG

Jamais, jusque-là, les rédactions de Tamedia n'avaient mené un débrayage coordonné à l'échelle nationale. Cette première a eu lieu le 5 novembre, à Lausanne (photo), Genève, Berne, Zurich et Bâle.

MOTION DE DÉFIANCE VOTÉE

Les rédactions romandes et alémaniques ont voté une motion de défiance à l'égard de Jessica Peppel-Schulz, la CEO allemande de Tamedia – décriée pour sa gestion des affaires la plupart du temps à distance, depuis Hambourg, ainsi que pour sa méconnaissance des réalités helvétiques – et à l'égard de Simon Bärtschi, son bras droit. En outre, dans le canton de Vaud, l'Office de conciliation a été saisi, dans l'espoir de trouver une issue plus favorable à ce conflit social.

Lors de tous ces rassemblements, les représentants du personnel ont appelé à se mobiliser pour la grande manifestation nationale de la profession qui se tiendra sur la place Fédérale, à Berne, le samedi 21 novembre dès 15h, au mot d'ordre de «Sauver le journalisme – Défendre la démocratie». Un rassemblement qui réunira aussi les employés de l'audiovisuel et du service public. ■

Ensemble, les soignantes sont plus fortes

LUTTES A huit mois de la Grève du *care* du 14 juin 2027, Unia met à disposition un guide pratique pour aider le personnel des soins de longue durée à s'organiser.

Manon Todesco

Faire grève dans les soins ne s'improvise pas. Comment arrêter le travail sans mettre en danger les patients? Comment mobiliser ses collègues, construire des revendications communes et organiser une action qui ait du poids? C'est à ces questions que répond le *Guide pratique de la Grève du care*, publié par Unia à l'intention des soignantes et des soignants ainsi qu'aux secrétaires syndicaux. Au-delà de l'appel à manifester le 14 juin 2027 à l'occasion de la Grève des femmes, le document détaille les étapes nécessaires pour préparer une mobilisation collective au sein de son établissement.

«C'est un outil pédagogique en cinq étapes, notamment détaillées en vidéos, avec des informations très basiques sur le type d'actions qui peuvent être menées et la manière de le faire, explique Enrico Borelli, responsable de la branche à Unia. Grève, pause prolongée, action symbolique ou encore activités prévues avec les patients: l'important est de créer une dynamique collective. L'objectif est d'interpeller les autorités et la population sur les conditions de travail des soignants mais aussi sur la qualité des soins, qui ne peut plus être assurée. Nous sommes toutes et tous concernés!»

PROCÉDER PAR ÉTAPES

Le message est clair: une mobilisation efficace se construit en amont, grâce à l'engagement collectif et à une organisation qui se prépare dès maintenant. Pour les équipes qui souhaitent se lancer, le guide propose une démarche progressive, qui commence par un petit groupe de personnes déterminées à faire bouger les choses. L'idée est de partir de la réalité quotidienne du travail pour faire émerger des revendications concrètes. Unia conseille ensuite de réunir les personnes intéressées afin de mettre en commun les problèmes rencontrés et de réfléchir aux solutions possibles. Une fois le soutien suffisamment large, les revendications peuvent être présentées à la direction, avant le 14 juin. «L'objectif est d'ouvrir le dialogue et de chercher des réponses concrètes, souligne le syndicaliste. La mobilisation doit permettre de faire monter la pression collective.»

Le guide aborde également les questions pratiques liées à l'organisation d'une grève dans un secteur où la continuité des soins reste indispensable. Il invite les équipes à anticiper la prise en charge des résidents et à préparer un service d'urgence.

APPUI SYNDICAL

Les salariés ne seront pas seuls et pourront compter sur Unia pour les accompagner, les conseiller et les soutenir. Les secrétaires syndicaux pourront aider à organiser des réunions, préciser les revendications et préparer les discussions avec la direction. Des groupes régionaux permettent également aux soignants de partager leurs expériences et de se mettre en réseau avec des collègues d'autres établissements. «Le but est qu'on échange autour de ce guide dans les différentes régions et les différents réseaux», poursuit Enrico Borelli, qui invite les soignantes à contacter le syndicat.

A celles et ceux qui doutent ou qui n'osent pas s'engager le 14 juin prochain, Unia appelle à l'unité. «On ne peut pas lutter seul, insiste-t-il. Pour obtenir des avancées, il faut se mettre tous ensemble et amorcer un mouvement global, afin de faire entendre notre voix. Les soins doivent enfin devenir une priorité politique et, pour faire bouger les lignes, nous devons transformer la frustration du personnel en réponse collective.» ■

Scannez le QR code pour commander le guide.





Le Conseil des États se prononcera sur l'initiative sur les soins en décembre. Rejoins-nous à Berne le 28 novembre !
Nous ferons le tour des lobbys et partis politiques de droite pour qu'ils respectent enfin la volonté populaire.

Plus d'infos

IMPRESSUM L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL *Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. +41 21 321 14 60 · redaction@evenement.ch · www.evenement.ch* **ÉDITEUR** *L'Événement syndical · Syndicat Unia* **PRÉSIDENTE** *Silvia Locatelli* **RÉDACTEUR EN CHEF** *Rocco Zacheo* **RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT** *Antoine Grosjean* **ADMINISTRATRICE** *Barbara Buffa* **JOURNALISTES** *Rocco Zacheo, Antoine Grosjean, Aline Andrey, Massimo Greco, Manon Todesco* **COLLABORATEURS RÉGULIERS** *Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Sonya Mermoud, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald* **PHOTOGRAPHES** *Thierry Porchet, Olivier Vogelsang* **RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE** *Virginie Zimmerli* **ABONNEMENTS** *19 éditions par an · Abonnement annuel Fr. 60.– · Abonnement de soutien Fr. 100.– · administration@evenement.ch* **PUBLICITÉ** *pub@evenement.ch* **CONCEPTION & MISE EN PAGES** *Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin* **IMPRESSION** *Pressor SA, Delémont · Tirage contrôlé 44 890 exemplaires*

COMMENT VIT-ON SANS DOMICILE FIXE QUAND ON EST UNE FEMME?

SOCIÉTÉ Une recherche sur le sans-abrisme au féminin est menée par trois anthropologues. Entretien avant leur conférence au Club 44, à La Chaux-de-Fonds.

Aline Andrey

Les femmes sont peu nombreuses dans les hébergements d'urgence. Pourtant, cela ne signifie pas qu'elles soient moins affectées par la précarité et le manque d'accès au logement. Cette invisibilisation a marqué le point de départ des travaux de recherche des anthropologues Frédérique Leresche, Giada de Coulon et Piera Honegger. D'entretiens au long cours aux approches créatives et participatives, au travers du cinéma et du théâtre notamment, elles défrichent un domaine encore peu documenté. Cette recherche, menée dans le canton de Vaud, donne la parole aux principales intéressées. Au-delà des cas individuels, les anthropologues mettent également en lumière les rapports de domination qui traversent la société. Elles nous répondent collectivement avant leur conférence au Club 44, à La Chaux-de-Fonds.



OLIVIER VOGELSANG

Les anthropologues Piera Honegger, Giada de Coulon et Frédérique Leresche mènent des études sur la précarité du logement dans une perspective de genre.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi les femmes ne font que très peu appel aux hébergements d'urgence?
Il y a un sentiment de honte et un besoin de discrétion. Par ailleurs, elles ne s'y sentent pas forcément en sécurité, même si les structures d'accueil prévoient des chambres pour les femmes, voire un étage entier. Entourées d'hommes, elles se sentent vulnérables, mais aussi contrôlées. A l'image de nos politiques excluantes, les dispositifs étatiques contre le sans-abrisme sont conditionnés. Par exemple, de nombreux critères définissent l'accès à ces structures qui ne disposent pas d'assez de places. Si les femmes, considérées comme des personnes vulnérables, bénéficient d'un accueil plus large, celui-ci reste temporaire et soumis à condition. Quand elles ont des enfants, trouver un hébergement d'urgence est plus compliqué. En même temps, la peur existe d'être perçue comme de mauvaises mères et de se voir retirer la garde. S'il existe des structures pour les femmes victimes de violences, les hébergements d'urgence ne tiennent pas compte du genre dans leurs dispositifs. Ce qui ressort de nos entretiens, c'est que, pour elles, l'autodétermination est essentielle. Au fil des violences administratives, sociales et intimes, elles développent une certaine méfiance vis-à-vis des aides à disposition.

N'ont-elles pas un meilleur réseau social, qui leur permet d'être logées chez des connaissances?
Celles que nous avons rencontrées, majoritairement étrangères, ont un parcours très solitaire. Les personnes suisses ont certainement un accès différent à l'emploi, à la sous-location, aux ressources sociales comme les loyers subventionnés conditionnés au temps passé dans la commune. Mais ceux-ci restent insuffisants à cause de politiques publiques fonctionnant en silo.

Comment perçoivent-elles le «chez-soi»?
Nous pensions qu'un logement était essentiel pour se sentir en sécurité. Pourtant, pour beaucoup de femmes, il est synonyme de violences et d'oppressions. Nous n'avions pas pris conscience que la maison peut être aussi dangereuse que l'espace public. Une de nos interlocutrices résume ainsi: «Le foyer est à la fois le paradis et l'enfer.» Beaucoup ont subi des violences domestiques, que nous préférons définir comme patriarcales, parce que structurelles.

Comment améliorer les politiques publiques?
Les politiques publiques sont basées sur l'injonction à l'autonomie. La responsabilité individuelle efface les questions structurelles. En amont, l'accès au logement pour toutes et tous doit être revendiqué. Avoir un toit est un droit. L'Etat doit intervenir contre le marché capitaliste, interdire la spéculation.
La ségrégation raciale dans l'accès à l'immobilier et à l'emploi, ainsi que les durcissements de la politique d'asile font que de nombreuses personnes se retrouvent à la rue. Les profils sont variés. Et donc les réponses aussi. Pour certaines, le *Housing first,* soit les programmes qui misent d'abord sur le logement pour ensuite se stabiliser professionnellement ou au niveau du statut de séjour, représente la solution idéale. D'autres identifient la nécessité d'un emploi payé correctement, pour accéder ensuite à un logement. En fait, les personnes concernées doivent être intégrées dans les décisions politiques: elles savent très clairement ce dont elles ont besoin. ■

Conférence «Le sans-abrisme au féminin», 19 novembre, 20h15, Club 44, rue de la Serre 64, La Chaux-de-Fonds.

Just Eat refuse le dialogue avec les syndicats

LIVRAISON À la suite de l'annonce d'un licenciement collectif au sein de la plateforme, des salariés ont demandé à Unia de les représenter. Mais l'entreprise fait la sourde oreille.

Massimo Greco

Just Eat persiste et signe. La plateforme de livraison veut licencier plusieurs centaines de livreurs et livreuses et les employer illégalement en tant que faux indépendants, dénonce Unia. Les coursiers seraient licenciés pour ensuite reprendre le même travail en tant que pseudos indépendants, «sans sécurité sociale et à des salaires de misère», précise le syndicat dans un communiqué. Plus d'une centaine de livreurs avaient fait appel à Unia pour défendre leurs intérêts. Avec Syndicom, le syndicat exigeait «des négociations afin d'éviter ces licenciements absurdes et de s'en tenir à un modèle d'emploi légal».
Mais Just Eat n'a pas choisi la voie de l'apaisement. La plateforme a annoncé supprimer 373 contrats en Suisse, dont 193 emplois salariés et 180 postes externes, qui concernent des personnes qui travaillent pour Just Eat via une agence temporaire. L'entreprise a clôturé la procédure de consultation sans donner suite à la demande de dialogue formulée par les syndicats Unia et Syndicom.

LES AUTORITÉS DOIVENT RÉAGIR

Face à l'obstination de la société à vouloir supprimer des centaines de postes, Unia appelle à un sursaut des autorités. «Le cas de Just Eat montre également à quel point une intervention résolue des autorités est urgente: celles-ci ont toléré pendant des années le modèle illégal d'Uber, regrette le syndicat dans son communiqué. Il est grand temps que les cantons et le SECO assument leurs obligations légales et mettent fin au travail au noir systématique chez Uber et Uber Eats.»
Ce d'autant plus que l'Office des assurances sociales de Zurich a tranché cette question, relève Unia. «Dans une prise de position publiée jeudi dernier, cette autorité affirme clairement que les entreprises ne peuvent pas décider elles-mêmes du statut de leurs travailleurs et travailleuses au regard du droit des assurances sociales. Lorsqu'une entreprise de plateforme répartit les commandes et influence les prix – comme c'est sans aucun doute le cas chez Uber Eats et Just Eat –, il s'agit là de critères clairs indiquant l'existence d'une relation de travail salarié.» Face au refus de Just Eat de répondre aux appels au dialogue, le syndicat Unia va examiner avec les livreurs et livreuses les prochaines mesures à prendre. Il interviendra également auprès des autorités. ■



OLIVIER VOGELSANG

Just Eat veut que les coursiers continuent à faire le même travail, mais en tant que faux indépendant, ce qui les priverait de toute mesure de sécurité sociale.

BRÈVES

RELÈVEMENT DU TAUX D'INTÉRÊT

Le taux d'intérêt minimal du deuxième pilier passe à 2%. L'Union syndicale suisse (USS) s'en réjouit: «La hausse de 0,75 point de pourcentage était attendue de longue date compte tenu de l'excellente situation financière des caisses de pensions.» La faîtière rappelle que ces dernières disposent de réserves considérables, avec des rendements élevés les années passées. «Cette augmentation améliorera les futures rentes du 2e pilier. Elle profitera particulièrement aux personnes affiliées à des caisses de pensions proches du secteur des assurances qui rémunéraient trop faiblement les avoirs des assuré·e·s.» ■ **AA**

REVALORISER L'APPRENTISSAGE

Une pétition munie de plus de 176 000 signatures demandant huit semaines de vacances pour les jeunes en apprentissage a été déposée le 21 août. Le 5 novembre pourtant, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a refusé l'octroi d'une seule semaine de vacances supplémentaire. Une décision que l'Union syndicale suisse (USS) critique vivement. Dans un communiqué, elle appelle le Conseil des Etats à envoyer un signal fort en faveur des apprentis le 14 décembre, rappelant que l'apprentissage est sous pression: «De moins en moins de jeunes choisissent une formation professionnelle initiale à l'issue de l'école obligatoire. Dans le même temps, de nombreux apprenti·e·s souffrent de stress et de troubles psychiques, et environ un quart des contrats d'apprentissage est résilié avant terme. Au lieu de prendre ces signaux d'alarme au sérieux, la CSEC-E refuse même une amélioration minimale des conditions de formation.»
Pour mémoire, la voie de l'apprentissage prévoit cinq semaines de vacances par année, contre treize pour les étudiants. «Cette inégalité de traitement n'est ni adaptée à notre époque ni propice à l'attractivité de la formation professionnelle», dénonce la faîtière syndicale. L'argument du coût ne tient pas la route, selon elle: «La dernière enquête sur les coûts et bénéfices de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) montre que la formation des apprenti·e·s est financièrement rentable pour la majorité des entreprises. Selon des simulations complémentaires de la HEFP, deux tiers (67,3 %) des contrats d'apprentissage généreraient encore un bénéfice net pour les entreprises, même avec cinq jours de vacances supplémentaires.» ■ **AA**

AU CŒUR DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

Nous avons vécu la journée nationale de mobilisation du 5 novembre aux côtés des syndicalistes de la CGT de Besançon, en France voisine. Immersion.











Kader et Pascalou (à g.) se chargent des pancartes, Filou (au centre) s'occupe de charger les drapeaux dans la camionnette et Florian Cholley (à dr.) coordonne le tout.

Textes Massimo Greco
Photos Thierry Porchet

«Prends la ficelle! Avec du scotch, ça tiendra jamais.» Dans les locaux de la CGT de Besançon, à la maison des syndicats, Pascal et Abdelkader préparent les pancartes qui seront brandies cet après-midi. En réalité, personne n'appelle les deux retraités comme ça: pour les intimes, statut qui nous est accordé après un café et quelques blagues, c'est Pascalou et Kader, respectivement 42 et 17 ans de CGT. Les deux compères sont rapidement rejoints par Philippe – ou plutôt Filou. Les trois anciens du syndicat sont des fidèles, toujours prêts à donner un coup de main. Un soutien indispensable alors que ce 5 novembre s'annonce comme une très grosse journée de mobilisation.

Quelques étages au-dessous, Florian Cholley et José Avilès discutent avec les autres syndicats. Le premier est secrétaire général de l'Union locale CGT Besançon, le second secrétaire général de l'Union départementale CGT du Doubs. De retour dans son bureau, Florian nous explique la situation: «C'est très flou. On a eu la réponse de la préfecture hier soir à 20h. Le tracé prévu par les syndicats, qui devait s'achever au centre-ville de Besançon n'est pas autorisé. Et il sera totalement interdit de manifester au centre-ville…» Un nouveau tracé est imposé, hors de la Boucle, l'autre nom donné à l'hypercentre de la ville, entouré par le Doubs. «C'est la première fois que je vois une interdiction de manifester dans tout ce secteur», souligne le conducteur de bus, qui a rejoint la CGT en 2010.

PRÈS DE 10 000 MANIFESTANTS

Kader, Pascalou, Filou et Florian descendent sur le parking. Il est 11h, c'est le moment de préparer la camionnette qui accueillera la sono pour la manifestation, prévue à 14h. Ça, c'est la partie «facile» de l'organisation pour le secrétaire général. «Cette journée du 5 novembre, ça représente une semaine de travail. Mais la partie qui prend le plus d'énergie, c'est tout l'aspect administratif qui existe quand on organise un tel événement. Echanger avec les instances judiciaires et politiques ou avec les autres syndicats, c'est plus de boulot que de préparer un cortège.»

A 13h45, le parking Battant, point de départ de la manifestation, est noir de monde. Nos retraités préparent des dizaines de drapeaux floqués du logo de la CGT et filent en tête du cortège. Au volant de la camionnette, Kader est serein. «Les manifestations sont relativement calmes à Besançon. Mais aujourd'hui, il y a plus de monde que d'habitude, alors on verra.» Environ 10 000 personnes sont mobilisées dans la rue. Lors des manifestations «traditionnelles», on en recense rarement plus de 5000. A l'échelle nationale, la CGT estime à 1,6 million le nombre de personnes qui se sont mobilisées ce jeudi 5 novembre. Les autorités, elles, parlent de 600 000 manifestants.

Retour à Besançon, où le parcours autorisé ne va pas faire long feu. Au premier virage, une partie des syndicats qui se trouvaient derrière le cortège de la CGT bifurquent en direction de la Boucle. La foule suit. Des bruits courent: des jeunes seraient coincés par la police à l'entrée d'un pont, côté centre-ville, et ne parviendraient pas à rejoindre le reste de la manifestation. Effectivement, quelques étudiants ont lancé leur cortège depuis le centre, comme le rapporte *L'Est républicain*.

SOLIDARITÉ ENTRE MANIFESTANTS

Arrivé au pont Battant, les manifestants demandent que les étudiants puissent passer et sortir du centre-ville. La police tient sa position, puis avance. Elle arrose la foule de gaz lacrymogène. Même les manifestants qui se tenaient loin des affrontements sont visés. Devant nous, deux femmes âgées suffoquent, mais la solidarité est bien présente dans le cortège. Une jeune femme nous tend du sérum physiologique, afin de dissiper plus vite la sensation de brûlure aux yeux que le gaz provoque. «Respirez par le nez, pas par la bouche», crie pour tout le monde une autre manifestante.

Le cortège se disperse, une foule moins nombreuse continue de faire face aux forces de l'ordre, qui effectuent alors quelques interpellations (cinq, selon la préfecture, qui annoncera aussi deux blessés parmi les policiers). La manifestation aura finalement été brève, la police ayant réprimé sévèrement le cortège qui a suivi le tracé non autorisé. Le lendemain, nous contactons Florian Cholley, le secrétaire général de l'UL CGT Besançon, pour tirer un bilan de la mobilisation. «Nous étions très nombreux, mais j'ai l'impression que nos revendications n'ont pas tant été mises en avant que ça dans le cortège (lire encadré), regrette le syndicaliste, qui parle de semi-satisfaction. Je crains que la préfecture ne se serve à l'avenir de ces images d'affrontement pour rendre les manifestations encore plus difficiles à organiser au centre-ville.»

Mais il en faut plus pour démotiver le chauffeur de bus et ses camarades de lutte. «Je pense qu'une nouvelle grande date de mobilisation syndicale va arriver rapidement au niveau national. Evidemment, on sera aussi là à Besançon. On veut que ce mouvement continue à vivre.» Si les pancartes de Pascalou et de Kader n'ont pas beaucoup servi ce 5 novembre, nul doute que les deux retraités et leurs camarades pourront les brandir dans les semaines à venir. ■

«LES PROFITS DOIVENT REVENIR AUX TRAVAILLEURS»

La situation est toujours plus difficile pour la population française, prise à la gorge par l'inflation et le prix du carburant. En plus du soutien au mouvement lycéen, cette journée de grève générale était l'occasion de mettre en avant d'autres revendications, qui vont dans la même direction que les demandes des jeunes: changer drastiquement la société. «La situation actuelle, c'est que toutes les branches refusent d'augmenter les salaires, et démarrent même au-dessous du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), s'insurge Florian Cholley. C'est illégal et inacceptable. Surtout quand on voit que 200 milliards d'euros sont donnés aux entreprises dans le même temps. Cet argent devrait revenir aux services publics, et aux travailleurs via les salaires. Les profits viennent du travail et ceux qui permettent aux entreprises d'engranger ces gains devraient en bénéficier.» ■









Près de 10 000 personnes ont manifesté à Besançon ce 5 novembre. La plupart l'ont fait dans le calme, malgré l'utilisation de gaz lacrymogènes par la police.



LAUSANNE
Chaque soir depuis 500 jours, des veilleurs soutiennent le peuple palestinien.
PAGE 12

VOTATION
Le Valais doit dire s'il veut se doter d'un salaire minimum. Le témoignage de deux travailleurs.
PAGE 13



PAUSE CAFÉ
Dans les usines ou à la retraite, Luis Blanco est toujours du côté des ouvriers.
PAGE 14

LE PERSONNEL DU NETTOYAGE FIXE LE CAP POUR UNE MEILLEURE CCT

NÉGOCIATIONS Alors que les discussions pour le renouvellement de la convention collective romande débuteront l'an prochain, Unia a organisé une assemblée afin d'établir son cahier de revendications.

Antoine Grosjean

De meilleurs salaires, une semaine de vacances en plus, un supplément pour le travail du samedi et des indemnités dès le premier jour de maladie. Voilà les principaux axes du cahier de revendications d'Unia pour le renouvellement de la Convention collective romande du nettoyage (CCT). Celle-ci, qui arrivera à échéance fin 2028, concerne des milliers de salariés parmi les plus précaires du pays. Ces priorités ont été fixées par les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes, lors de la toute première conférence professionnelle de la branche organisée par le syndicat le 8 novembre, à Lausanne. Une quarantaine de personnes venues de toute la Suisse romande y ont participé.

En amont, des assemblées régionales ont eu lieu dans tous les cantons, et un sondage a été effectué, afin de dresser une première liste des points à négocier. Plus de mille personnes y ont répondu. Un sujet a d'emblée fait l'unanimité: les salaires insuffisants. «En touchant un minimum de 20,7 francs l'heure, ce qui est le cas de 80% des travailleuses et des travailleurs du secteur du nettoyage, on gagne seulement 3700 francs pour un plein-temps, calcule Ulysse Goël, secrétaire syndical chez Unia Vaud. Je mets au défi quiconque de vivre avec ça en Suisse, en ayant des charges familiales.» D'ailleurs quasiment personne ne travaille à 100% dans cette branche, loin de là. La plupart sont des femmes issues de l'immigration qui ont des horaires éclatés, des emplois à temps partiel et cumulent parfois des petits contrats auprès de plusieurs employeurs. «Le taux d'occupation moyen est de 30%, précise le syndicaliste. Donc beaucoup gagnent en fait moins de 2000 francs par mois.»

Cela a pour conséquence que ces personnes n'atteignent souvent pas le seuil de 22 680 francs exigé pour cotiser au 2e pilier. «Quand on arrive à la retraite, on n'a que l'AVS, mais ça ne suffit pas pour vivre, confie Sandra, nettoyeuse dans un hôtel en Valais. Et avec le peu qu'on gagne, on ne peut même pas mettre 50 francs de côté par mois.» C'est pourquoi, en plus de l'augmentation du salaire horaire, Unia va demander qu'il soit possible de cotiser au 2e pilier dès le premier franc. Et aussi que l'ancienneté soit mieux reconnue dans le calcul de la rémunération.

La fatigue et le stress ont aussi été au cœur des discussions. Pénibilité physique des tâches; horaires fractionnés en travaillant très tôt le matin, puis tard le soir; charge de travail qui augmente; délais qui raccourcissent. Voilà la réalité de cette branche. «Un jeune qui fait son apprentissage dans le nettoyage, je ne sais pas s'il sera encore entier à 65 ans», lance une participante. Une des principales revendications sera donc d'obtenir cinq semaines de vacances pour tout le monde. Actuellement, c'est la plupart du temps le minimum légal de quatre semaines qui s'applique. «C'est important de pouvoir se reposer et de passer du temps avec sa famille», juge Simon Constantin, membre de la direction de secteur d'Unia Suisse.



THIERRY PORCHET

C'est la première fois, dans l'histoire de la branche romande du nettoyage, qu'Unia organise une conférence professionnelle pour unifier les revendications des salariées et des salariés de tous les cantons.

Enfin, le personnel du nettoyage souhaite que le travail du samedi, assez fréquent dans la branche, donne droit à un supplément de salaire, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres secteurs. Et que les deux jours de carence en cas de maladie soient supprimés, afin de pouvoir être indemnisé, dès le premier jour. «Une fois, j'ai été malade deux jours, raconte une nettoyeuse. Cela m'a fait 300 francs de moins sur mon salaire mensuel.» Une somme conséquente pour ces bas revenus.

Pour clore la conférence, Ulysse Goël prévient l'assemblée que, lors de négociations, on n'obtient pas toujours tout ce qui est revendiqué et qu'il faut parfois faire des concessions. «Mais au final, c'est vous qui validerez le résultat des négociations», assure-t-il, avant d'inviter les personnes qui le souhaitent à s'annoncer auprès de leur secrétariat régional pour faire partie de la délégation de consultation qui suivra le processus avec le syndicat. ■

Genève: reprise du dialogue social dans la vente

VENTE Après plusieurs années de vide conventionnel et de batailles autour des heures d'ouverture des magasins, les partenaires sociaux de la branche ont décidé de se remettre à la table des négociations.

Manon Todesco

Excellente nouvelle dans le commerce de détail à Genève: les partenaires sociaux de la branche ont renoué le dialogue et se disent prêts à relancer des discussions autour d'une convention collective de travail (CCT) cantonale. «Une première séance a été agendée au mois de janvier et nous nous donnons un an», se réjouit Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Genève, qui ajoute que le syndicat SIT sera aussi partenaire de ce processus. «On ne peut encore présager d'aucun résultat, mais c'est une bonne chose de se remettre à la table des négociations. Les enjeux dans la branche sont de taille et il y a un challenge à relever.»

En effet, le bras de fer dure depuis près de dix ans. En 2017, les syndicats dénoncent la CCT, pensant obtenir de meilleures protections, notamment au sujet du travail dominical. Le dialogue social s'enlise et les employeurs négocient alors une CCT au rabais avec une autre organisation, la Société suisse des employés de commerce, qui ne sera jamais étendue par les autorités cantonales. S'ensuivent plusieurs batailles référendaires et juridiques autour de l'extension du travail du dimanche. En 2021, pour la seconde fois, le peuple approuve l'ouverture de deux dimanches par an à condition qu'une CCT étendue soit négociée. Mais en septembre 2025, le Tribunal fédéral invalide cet article de la LHOM et, le 14 juin 2026, le peuple accepte l'ouverture des commerces deux dimanches supplémentaires par an, malgré le référendum syndical.



OLIVIER VOGELSANG/ARCHIVES

Le cahier de revendications pour une CCT de la vente à Genève n'a pas encore été fixé, mais l'amplitude des journées de travail et des week-ends en fera sûrement partie.

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

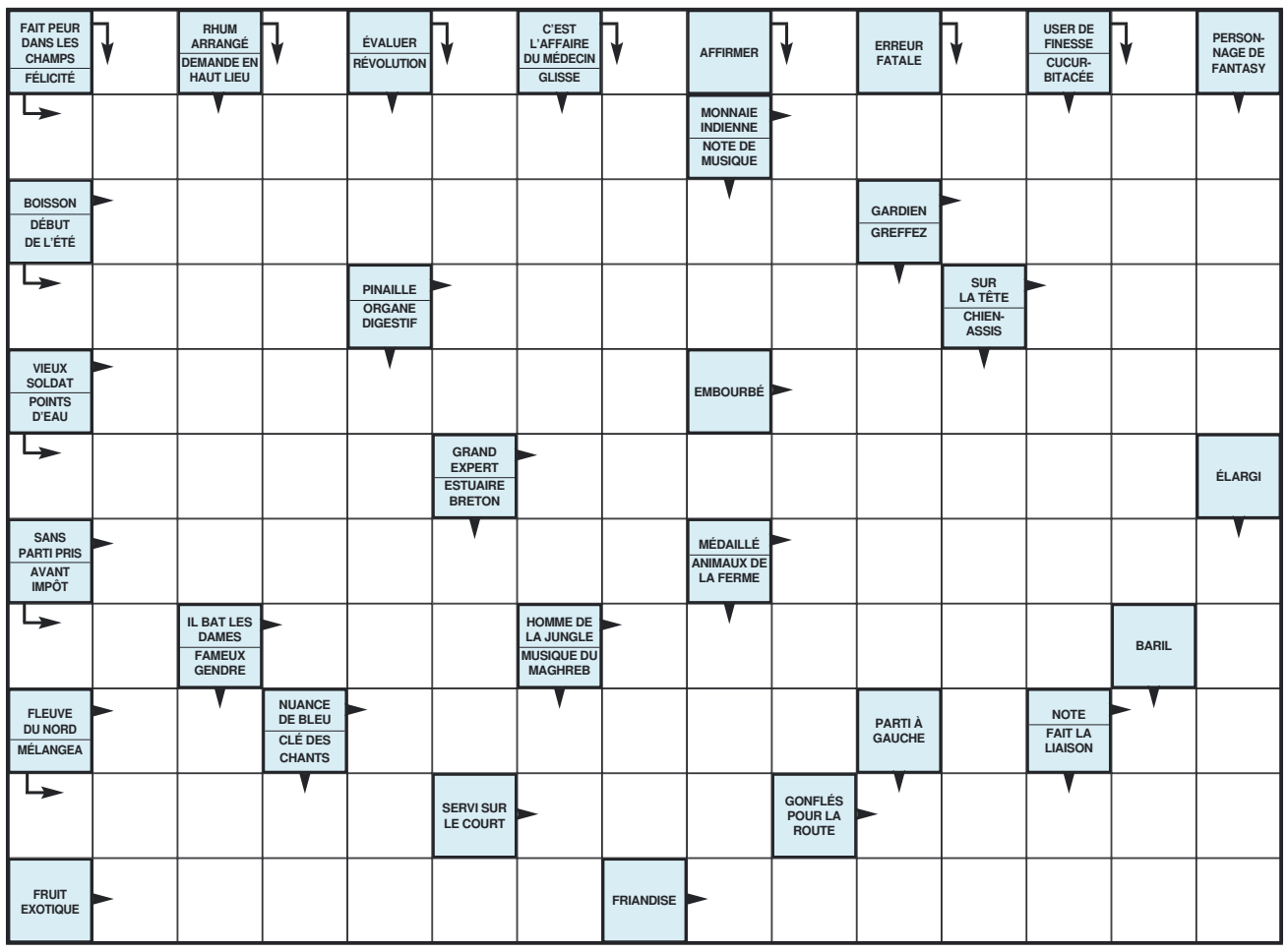
Lors d'une assemblée générale du personnel de vente Unia le 4 novembre, les travailleuses et les travailleurs présents se sont dit favorables à cette initiative. «Afin d'en finir avec les projets de loi illégaux sur les horaires d'ouverture des magasins et d'améliorer enfin les conditions de travail du personnel, la seule solution favorable à tous est de négocier une CCT», explique Balmain Badel, responsable du tertiaire à Unia Genève, faisant référence à la conclusion d'une analyse juridique rendue par des avocates spécialement mandatées sur le sujet.

«Certes, il y a un contrat-type de travail qui encadre les horaires, mais il est loin d'être suffisant: il s'agit de mettre des règles pour tout le reste, insiste Yves Defferrard. Depuis l'abandon de la CCT, le personnel de vente a vu ses conditions de travail se dégrader, et nous devons y remédier.»

Sur quoi porteront les négociations? «Les revendications n'ont pas encore été précisément listées, indique Balmain Badel. On peut dire qu'une réflexion a été entamée autour de l'amplitude des journées de travail et des week-ends. Ce qui est sûr, c'est que le personnel sera associé au processus.»

Pour Unia, il sera également indispensable de se doter de moyens importants pour mettre en place un dispositif de contrôle efficace et opérationnel. Et enfin, le dernier défi, si accord il y a, sera d'obtenir que la CCT soit déclarée de force obligatoire par les autorités. «Le problème dans cette branche est de réunir le quorum suffisant, explique Yves Defferrard. Pour étendre une CCT, les associations patronales doivent représenter plus de 50% des salariés employés du canton; or, beaucoup de petits commerces ne sont pas affiliés. Mais les deux parties sont prêtes à se rendre à Berne, au SECO, pour plaider en faveur d'une extension.» ■

À VOS CRAYONS



© FORTISSIMOTS.COM

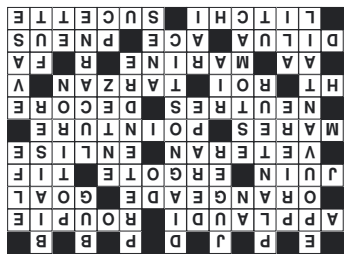
FACILE

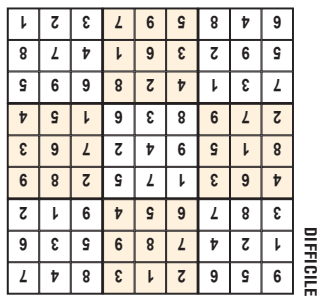
		9	3		6	2		
	3	4	7				1	
5				2			3	4
1				7			2	9
		7	9		2	8		
9	8			3				6
3	6			8				1
	2				4	3	6	
		1	5		3	7		

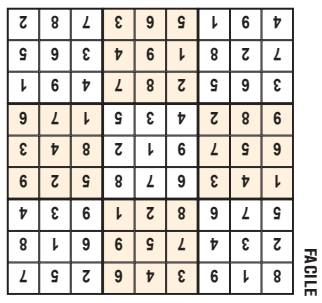
DIFFICILE

	5		2				4	
			7				3	6
		7	6		4	9	1	
	6	3						
8								3
						1	5	
	3	1	4		8	6		
5	9				1			
	4				7		2	

RÉSULTATS







AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: lundi à jeudi, 14h-17h30. Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30. Vendredi 9h-11h30.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15.
Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zurcher, route de la Parqueterie 2, La Tour-de-Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous **les 2e mardis du mois de 10h à 13h,** dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier
Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle
Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

GROUPE DES RETRAITÉS

Rencontre de fin d'année
Notre traditionnelle assemblée de fin d'année aura lieu le mercredi **18 novembre** à 11h30 au restaurant de la Piscine-Patinoire (La Chaux-de-Fonds). Au terme de cette dernière, un apéritif vous sera servi suivi par une fondue chinoise. Inscriptions: Didier Gigon, 079 385 37 55, **jusqu'au 16 novembre, dernier délai.**

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.
Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue du Temple 2.
Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.
Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20.
Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11.
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11.
Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baîches 18.
Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.
Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets:
lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2.
Lundi, 14h30-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44.
Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2e étage).
Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3.
Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23.
Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24.
Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, route de la Zima 2.

Vevey, avenue Paul-Cérésol 24.

Lausanne, place Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, avenue des Alpes 51.

Yverdon, avenue Haldimand 23.

Payerne, rue Guillermaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents:
caissechomage.unia.chv

RENDEZ-VOUS

Journée de l'industrie d'Unia

Le 27 novembre aura lieu à Berne la Journée de l'industrie d'Unia. La protection contre le licenciement de représentants du personnel sera au cœur de cette rencontre. Dans la matinée, une étude sur les commissions du personnel dans l'industrie MEM (machines, équipements électriques et métaux) sera présentée. Puis, une table ronde sur ce sujet réunira des représentants des partenaires sociaux, avec, côté patronal, Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, et Fabio Regazzi, conseiller aux États et président de l'Union suisse des arts et métiers, et, côté syndical, Silvia Locatelli, membre du comité directeur d'Unia en charge de l'industrie, et Pierre-Yves Maillard, conseiller aux États et président de l'USS. Dans l'après-midi, une pétition en faveur d'une meilleure protection contre le licenciement des représentants du personnel dans l'industrie MEM sera remise aux Services du Parlement, à l'attention des présidences du Conseil national et du Conseil des États, sur la terrasse du Palais fédéral. ■ **AG**

Vendredi 27 novembre, de 10h à 15h, au secrétariat central d'Unia, Weltpoststrasse 20, à Berne. Inscriptions sur unia.ch/fr.

COURRIER

Un besoin vital d'assurer la 13e rente AVS!

Aujourd'hui, la question du financement de la 13e rente AVS se pose. Or, des résistances à une augmentation de 0,4% de la TVA se font jour. Les partis bourgeois en tête sont les plus virulents face à cette adaptation de la TVA. En effet, ils n'ont pas voulu d'un financement alternatif, soit une légère augmentation des cotisations paritaires pour l'AVS, assortie d'une majoration de la TVA.
Cela démontre, une fois de plus, un refus de la volonté populaire traduite par les urnes. A cela, ils opposent l'augmentation des coûts du travail pour combattre la concurrence internationale. Dès lors, on peut opposer le principe de la dignité humaine apporté aux travailleurs. La 13e rente AVS donne de la reconnaissance à ceux qui ont consacré une grande partie de leur vie au travail. Comme argument économique majeur, on peut mettre en avant le maintien du pouvoir d'achat, ce dernier entretient le bon fonctionnement du circuit économique. Ce refus d'augmenter le taux de TVA à 0,4% risque à terme de plonger l'AVS dans les déficits. Après cela, il sera facile pour la droite d'exiger une augmentation de l'âge de la retraite à 67 ans, voire davantage.
Il faut savoir que, de nos jours, les maladies physiques et psychiques sont en augmentation dans le monde du travail. Cela est dû au stress qui fait rage dans les entreprises. Un peu de repos après des efforts est bienvenu.
Augmenter le temps de travail dans la durée est un non-sens, car l'économie doit être au service des êtres humains et non le contraire. Même si cela pourrait être mieux financé, c'est le minimum vital pour que l'AVS fonctionne. C'est pourquoi à l'heure du choix, il est nécessaire que le type de financement qui nous est proposé soit accepté. ■

Thierry Cortat, Delémont

MOBILISATION INÉDITE AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

LUTTES Lors d'une action syndicale, environ 250 employés ont exigé de la transparence autour du processus de restructuration en cours, ainsi que le respect du mandat de l'organisation.



THIERRY PORCHET

«Notre solidarité est notre force», pouvait-on lire sur des badges portés par les employés du BIT présents à l'action. Déterminés, ils se mobilisent pour protéger leurs emplois, mais aussi le mandat qu'on leur a confié.

Manon Todesco

En plein conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), le 10 novembre, pas moins de 250 employés se sont rendus devant les portes de la séance plénière pour exprimer leur colère et leurs inquiétudes. «Je suis peut-être le prochain employé à partir en 2026», peut-on lire sur des cartons que portent les collaborateurs, symbole d'un déménagement imminent.

Rappelons le contexte: à cause des retards de paiement de certains Etats membres, notamment les Etats-Unis, l'Organisation internationale du travail (OIT) – qui chapeaute le BIT – se retrouve dans une situation financière délicate avec un déficit prévu de 5,6 millions de francs fin 2026. La direction a annoncé des suppressions de postes, d'abord 350, puis s'est ravisée à la suite de départs naturels et volontaires. Concrètement, le conseil d'administration a validé la possibilité de biffer jusqu'à 126 postes équivalent plein-temps. Le hic, c'est qu'à ce jour, le personnel ne sait encore pas exactement quels sont les postes concernés, ni comment le travail sera organisé une fois qu'ils seront supprimés. De même, le rapport élaboré par le personnel à l'issue de la procédure de consultation, qui proposait des alternatives et des plans d'économies, est resté lettre morte.

Face à une inquiétude grandissante quant à l'avenir du BIT et des emplois, le personnel exige d'être pris au sérieux.

«Après des dizaines de restructurations dans l'industrie, je suis un habitué de l'exercice, a déclaré Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia et vice-président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Aujourd'hui, je suis très fâché, car l'OIT, qui doit être un exemple mondial en matière de dialogue social et de travail décent, s'est comportée comme une multinationale et n'a pas été à la hauteur. Vous devez pouvoir comprendre ce qui se passe et avoir une vision de ce qui va changer dans votre travail.»

GRANDE SOLIDARITÉ

Après la lecture de plusieurs messages de soutien et de solidarité, notamment des employés sur le terrain, c'est Séverine Deboos, la présidente du Syndicat du personnel de l'OIT qui a pris la parole. «Derrière les chiffres, il y a des personnes et des familles qui refusent d'être des variables d'ajustement, dit-elle, émue de voir tant de collègues réunis. La direction nous dit qu'on se réorganisera quand les personnes licenciées seront parties, mais ça ne marche pas comme cela. Même au sein du comité du syndicat, il y a trois membres sur la sellette. Les délégués syndicaux n'ont aucune protection particulière au BIT...»

Une employée qui a tenu à rester anonyme témoigne. Elle travaille au BIT depuis 29 ans, enchaînant des contrats à durée déterminée depuis tout ce temps. Le dernier court jusqu'à mi-2027, après, c'est l'inconnu. «Si notre contrat n'est pas reconduit, on part sans aucune indemnité, et on n'a pas le droit au chômage. L'an passé, le projet sur lequel j'ai travaillé a pris fin à cause de l'arrêt du financement américain: sur le terrain, tout s'est arrêté. On se bat pour nos droits, mais aussi pour le mandat qu'on nous a confié. Si on continue à couper dans les budgets, on ne pourra plus assurer notre mission. On croit en notre organisation et, en la voyant perdre pied, on est d'autant plus solidaires, c'est ce qui fait notre force.»

DIALOGUE MALMENÉ

Avant l'action, la CGAS, mandatée par le Syndicat du personnel de l'OIT comme experte pour l'aider dans ce processus, a tenu une conférence de presse pour faire un point de la situation. «Au-delà du rapport, nous avons aussi pris contact avec le Conseil d'Etat genevois, qui a tout de suite réagi et était prêt à mettre la main au portemonnaie, mais la direction de l'OIT n'a donné aucune réponse concrète, regrette Yves Defferrard. Nous avons, hélas, le sentiment que cette direction ne veut ni collaborer avec nous, ni maintenir les postes de travail en Suisse...»

Samir Yeddes, conseiller à la Mission Suisse, s'est dit très préoccupé par la situation financière de l'organisation, mais aussi par la façon dont le processus de restructuration a été mené. «Nous le regrettons, car l'OIT est censée être la maison du dialogue social.» Il informe de discussions en cours avec la Confédération: «Les 2,4 millions de francs dépensés par l'OIT pour la rénovation de bâtiments en 2026 pourraient être pris en charge par la Confédération à condition qu'elle s'engage à maintenir son siège ici pendant dix ans. Les échanges sont constructifs mais pas encore terminés.»

AVENIR FLOU

L'élection au conseil d'administration, qui aura lieu le 16 novembre, ne changera probablement rien, selon les syndicats, qui pensent que la direction actuelle sera reconduite. La seule chose que cette dernière a concédé – rappelons que l'OIT n'est contrainte à aucune obligation légale en matière de restructuration – est un «package» amélioré. «En principe, les personnes licenciées ont le droit à quelques mois de salaire en fonction du nombre d'années d'expérience, détaille le responsable syndical. La direction a accepté d'accorder de meilleures indemnités équivalentes à ce que le chômage suisse aurait indemnisé, vu que les fonctionnaires internationaux n'y ont pas droit, mais s'ils l'acceptent, les employés s'engagent à renoncer à tout droit de recours.»

Pour le reste, rien n'est prévu. «En perdant son emploi, le fonctionnaire international perd son permis de travail et, si le conjoint ou la conjointe a obtenu un permis de travail facilité, ce dernier tombe aussi, rappelle Mireille Senn, secrétaire de la CGAS. Il doit ensuite quitter la Suisse sous deux à six mois. On parle de personnes qui ont construit leur vie ici, avec des enfants scolarisés et une vie sociale.» ■

L'avenir de l'ODAE est incertain

MIGRATION L'existence de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger·èrexs est menacée, faute de financement.

Sophie Dupont, «Le Courrier»

Les comptes ne sont pas bons. L'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger·èrexs (ODAE) fait face à des difficultés financières qui menacent son existence. «Nous avons toujours été fragiles, mais cette fois, nous risquons de disparaître», lâche Elisa Turtschi, qui assure la coordination de l'organisation avec Aude Martenot. Il manque environ 10 000 francs à l'ODAE pour boucler l'année 2026 sans déficit et environ 40 000 francs pour 2027, avec une baisse prévue de 30% dans la masse salariale.

L'observatoire accomplit un travail de documentation et de veille sur le droit d'asile et des étrangers et des étrangères depuis presque vingt ans. Il est connu pour ses rapports thématiques pointus et la mise en lumière des réalités vécues par les personnes issues de la migration. L'ODAE est notamment à l'origine d'une exposition itinérante sur le vieillissement des personnes étrangères en Suisse, montée sur la base d'un rapport. «Cela a permis de mettre un coup de projecteurs sur des problèmes rencontrés par beaucoup de gens et soulevés par les associations de terrain. A la suite de l'exposition, des autorités cantonales nous ont demandé des pistes d'amélioration de leur quotidien», souligne Elisa Turtschi. En 2027, l'organisation prévoyait notamment une exposition sur l'enfance dans l'asile. Aucun financement n'est toutefois garanti.



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

L'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger·èrexs accomplit un travail de documentation et de veille sur le droit d'asile et des étrangers depuis presque vingt ans. Ses rapports pointus mettent en lumière les réalités vécues par les personnes issues de la migration.

«DOCUMENTATION ESSENTIELLE»

«Les coupes budgétaires ont eu pour conséquence une diminution des montants alloués aux associations de manière générale. Les prestations directes, comme l'accompagnement juridique ou social, sont financées de manière prioritaire. La documentation et le travail d'information, dont l'impact est moins mesurable, passent au second plan», observe la coordinatrice. L'ODAE est financé pour près de la moitié par une cinquantaine d'organisations et par environ 500 membres individuels. Le reste dépend de subventions et d'apports de fondations pour des projets précis. Un modèle qui n'est plus viable aujourd'hui, selon les deux coordinatrices, qui appellent à des entrées pérennes.

Raphaël Rey, chargé d'information au Service réfugiés du CSP Genève et membre du comité de l'ODAE romand, souligne l'importance de documenter les conséquences des politiques migratoires sur les droits fondamentaux. «Il est essentiel pour apporter un contre-discours et dénoncer la violence de l'Etat. Il nous permet d'apporter une parole collective devant le grand public, les médias et le monde politique», défend-il. Le travail de l'ODAE est utilisé par son organisation comme base pour le plaidoyer. «Dans le domaine de la migration, le rôle de la société civile est d'autant plus important que les personnes concernées n'ont pas de droits politiques», juge-t-il.

DURCISSEMENTS CONTINUS

L'observatoire est d'ailleurs né à la suite de durcissements sur l'asile et le droit des étrangers en 2006. «L'objectif était de faire le lien entre les acteurs de terrain et de montrer comment la loi allait s'appliquer. Cela a permis de documenter les conséquences humaines des durcissements», témoigne Aldo Brina, ancien chargé d'information sur l'asile, qui avait participé au lancement du projet. A été fondée ensuite l'ODAE Suisse, organisation indépendante, davantage centrée outre-Sarine. La Suisse orientale compte également un observatoire régional, basé à Saint-Gall.

Pour Raphaël Rey, l'organisation romande reste indispensable, face à la montée de l'extrême droite et dans un contexte où le discours sur la migration se dégrade encore. «Depuis deux ou trois ans, il y a systématiquement une session spéciale sur l'asile au Parlement, avec des propositions de durcissements», rapporte-t-il.

Présidente du comité de l'ODAE et directrice de Caritas Genève, Sophie Buchs regrette l'importante dépendance de l'observatoire aux dons, dans un contexte de concurrence féroce dans la recherche de fonds. «Un autre modèle financier est nécessaire», plaide-t-elle. Les organisations membres de l'ODAE tentent désormais d'esquisser une solution commune. ■

CHAQUE SOIR, METTRE EN LUMIÈRE LA PALESTINE

SOLIDARITÉ Depuis quelque 500 jours, des citoyennes et des citoyens brandissent en silence pancartes et drapeaux pour Gaza devant la gare de Lausanne. Pour ne pas oublier...



OLIVIER VOGELSANG

Depuis l'été 2025, des personnes solidaires dénoncent devant la gare de Lausanne la situation dramatique du peuple palestinien. Une veille ouverte à toutes et tous.

Aline Andrey

Il est 17h15 en ce lundi 2 novembre. Isabelle, Luc et Aïcha sont les premiers arrivés devant la gare. Danièle les rejoint, portant sur les épaules une douzaine de pancartes et, à bout de bras, six drapeaux palestiniens. Elle souffle: «Ça commençait à devenir lourd.» Une douzaine d'autres citoyennes et citoyens arrivent. Cela fait 490 jours (500 quand vous lirez ces lignes) que plus d'une centaine de personnes se relaient chaque soir devant la gare de Lausanne pendant une heure, debout, pacifiquement.

En l'espace d'une quinzaine de minutes, tout est en place. Ils sont rodés, depuis le temps. Une cagnotte pour Gaza est posée à même le sol. Les dons iront à des associations de soutien. Deux personnes se chargent également de récolter des signatures pour l'initiative «Pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine».

Danièle brandit une pancarte montrant la réduction au fil du temps des territoires palestiniens accompagnée du message: «Israël parle de paix... mais colonise la terre.» C'est elle qui a lancé ce groupe de veilleuses et de veilleurs le 30 juin 2025, prenant exemple sur le groupe créé peu de temps auparavant à Fribourg (dont la mobilisation quotidienne est toujours active). Cette mère de quatre enfants, active professionnellement, milite pour la cause palestinienne depuis une trentaine d'années. Ces derniers 17 mois, elle n'a «loupé» qu'une poignée de soirées. «Etre ici, c'est thérapeutique», sourit-elle.

UN MOUVEMENT ENDURANT

Que ce soit pendant la canicule, à Noël, à Nouvel-An, le week-end ou encore sous le froid mordant de cette soirée frappée par la bise, Danièle est présente, comme une douzaine d'autres piliers du mouvement. Son moteur? «Savoir que des enfants sont morts sous les décombres, seuls dans le noir, dans des douleurs atroces, durant des jours. Cela me hante. J'ai envie que les gens ouvrent les yeux sur le génocide qui se poursuit. Face à ce nettoyage ethnique, je ne sais pas d'où viendra le sursaut...» Elle alerte sur la situation actuelle: «Je pense aux gens de Gaza, qui vivent sous des tentes trouées où l'eau s'infiltre. Le froid va s'installer, l'hiver va être difficile. L'aide ne passe qu'au compte-goutte.» Et les bombardements continuent...

«Huit Palestiniens ont été tués hier à Gaza. C'est sans fin...» soupire Hervé, professeur en sciences politiques, qui essaie de venir deux à trois fois par semaine. Il mentionne «l'héroïsme et la ténacité de ceux qui veillent chaque jour, vaille que vaille». Il regrette que la récolte de signatures pour la reconnaissance de la Palestine ne soit pas assez prise en main par les partis, les syndicats et les ONG. «Nous faisons tout ce que nous pouvons, mais il n'est pas certain que nous arrivions à 100 000 signatures», déplore-t-il.

REMERCIEMENTS ET INSULTES

Les pendulaires défilent par vague. Ceux qui sortent du métro, d'un côté; ceux des trains, de l'autre. La majorité semble indifférente. Mais il y a aussi celles et ceux qui s'arrêtent pour signer l'initiative, d'autres pour lancer des remerciements et, plus rarement, pour râler, voire invectiver. «Et pour l'Ukraine, il n'y a pas de drapeau?» lance un passant sur un ton agressif. «C'est le même combat», répond Lila. Une des pancartes montre d'ailleurs des drapeaux d'autres peuples victimes de guerre, tels que le Soudan, le Congo, l'Ukraine, le Liban, l'Iran...

> «Veiller, ce n'est pas grand-chose, mais c'est déjà ça»
>
> Aïcha, veilleuse

«Des gens solidaires nous amènent parfois du thé l'hiver, ou de l'eau l'été. Des gaufres, des biscuits...» explique Isabelle, militante depuis une cinquantaine d'années.

Depuis que le cinéma se trouvant à deux pas de la gare projette le documentaire *Naza*, il n'est pas rare que des spectateurs, bouleversés, s'arrêtent pour échanger avec les veilleuses et les veilleurs. «Je viens de temps en temps. C'est essentiel d'avoir des lieux où l'on peut exprimer sa colère, même si nous sommes pacifistes et silencieux. Cela soulage de faire partie d'un collectif plein d'humanisme, plutôt que de me morfondre chez moi. J'admire ceux qui viennent tous les jours», raconte Monica. Elle tient une pancarte où l'on peut lire: «Enfants ciblés délibérément». «Cette cruauté me dépasse», ajoute-t-elle, émue.

Un peu plus loin, Erica confie: «On essaie de semer des graines. Les gens doivent comprendre que nous sommes là par solidarité avec le peuple palestinien et parce que la Palestine, ça commence en Occident, sous la domination britannique qui a ouvert ce territoire à la colonisation avec ce mensonge que personne ne vivait sur ces terres. La Suisse, avec ses exportations d'armes, a aussi ses responsabilités dans l'effacement du peuple arabe. Nos caisses de pension et nos banques soutiennent les faiseurs de guerre.» Cette jeune militante s'engage pour d'autres causes également et manifeste régulièrement. «La présence dans la rue de mouvements populaires, qui viennent du bas, est essentielle, estime-t-elle. Nous n'avons jamais cessé la veille, malgré la trêve, car nous ne nous faisions aucune illusion.»

ENTRE DÉCOURAGEMENT ET ESPOIR

Concernant les élections récentes en Israël, aucun changement notable n'est à prévoir, selon les militants. «C'est l'extrême droite ou la droite extrême, image Luc. Par contre, les changements dans la politique étasunienne pourraient avoir davantage de poids.»

Aïcha, également l'une des piliers du groupe de veilleurs, relate: «Un jeune homme m'a dit ce soir que c'était peine perdue. Pour ma part, malgré des moments de découragement, je continue de garder espoir. Les Palestiniens sont lâchés de partout. Veiller, ce n'est pas grand-chose, mais c'est déjà ça.»

Monica rappelle que les mères et les grands-mères de la place de Mai à Buenos Aires se rassemblent chaque jeudi – depuis... 1977! – pour réclamer justice et mémoire pour leurs enfants disparus sous la dictature. A Lausanne, dans d'autres villes de Suisse romande et au-delà, les veilleuses et les veilleurs pour la Palestine savent que ce sera encore long. Luc ajoute: «Veiller, c'est comme tenir une petite cordelette pour continuer d'avancer dans la nuit noire.» Transis de froid, tout le monde s'active pour le rangement. Et les derniers mots résonnent: «A demain!» ■

VOUS AVEZ DES DROITS@ LICENCIEMENT ABUSIF – COMMENT S'Y OPPOSER?

J'ai été licencié par mon employeur et je considère que ce licenciement est abusif. Comment dois-je réagir?

En droit suisse, un employeur peut en principe licencier une personne sans motif particulier. Cette liberté connaît toutefois des limites. L'article 336 du Code des obligations (CO) prévoit notamment qu'un licenciement est abusif lorsqu'il repose sur des motifs liés à la personnalité, comme l'origine, le sexe, l'âge ou les opinions politiques, ou lorsqu'il est prononcé en représailles. Dans ces situations, la personne licenciée peut réclamer une indemnité pouvant atteindre six mois de salaire.

Le courrier de licenciement ne précise pas toujours les raisons du congé. Dans ce cas, il est recommandé de demander à l'employeur de les communiquer par écrit, conformément à l'art. 335 al. 2 CO. Un délai de réponse de 7 à 10 jours peut lui être fixé, même si la loi ne prévoit aucun délai précis.

Je conteste mon licenciement. Que dois-je faire?

Selon l'art. 336b CO, la personne qui estime son licenciement abusif et souhaite réclamer une indemnité doit impérativement s'y opposer par écrit avant la fin du délai de congé. Si les parties ne s'entendent pas pour maintenir les rapports de travail, une indemnité peut alors être réclamée.

Attention toutefois, car le diable peut se cacher dans les détails. Contester uniquement les motifs du licenciement ne suffit pas. Le Tribunal fédéral distingue la contestation des raisons invoquées par l'employeur de l'opposition au licenciement lui-même. Seule cette dernière permet de préserver son droit à une indemnité.

L'opposition doit en effet permettre d'ouvrir une discussion sur la poursuite des rapports de travail. Par exemple, une personne qui refuserait une proposition de son employeur de retirer le licenciement pourrait ainsi perdre son droit à une indemnité.

Dois-je faire attention à mes paroles et à mon comportement!

Dans un arrêt récent, le Tribunal fédéral a rappelé qu'une opposition écrite ne suffit pas toujours dans la mesure où le comportement de la personne licenciée doit également être pris en compte.

Dans cette affaire, un employé avait formellement fait opposition à son licenciement. Toutefois, il avait aussi écrit à son supérieur qu'il se réjouissait de la fin de son contrat et avait signé un contrat avec un nouvel employeur pendant son préavis.

Le Tribunal fédéral a considéré que ces circonstances démontraient qu'il ne souhaitait pas réellement poursuivre les rapports de travail. Son opposition a donc été jugée non valable.

En résumé:

Si vous estimez votre licenciement abusif, opposez-vous par écrit avant la fin du délai de congé. Ne vous limitez pas à contester les motifs. Indiquez clairement que vous vous opposez au licenciement et que vous êtes disposé à poursuivre les rapports de travail.

Evitez également les propos contradictoires, tels que: «Je prends acte de la fin de nos rapports de travail» ou «Je me réjouis de mon dernier jour de travail», y compris dans vos échanges avec votre hiérarchie ou vos collègues.

Enfin, si aucun accord n'est trouvé, n'oubliez pas que l'action en justice doit être introduite dans les 180 jours suivant la fin du contrat (art. 336b al. 2 CO). ■

Tibor Heufemann Aviles,
juriste titulaire du brevet d'avocat, Genève

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

«CETTE VOTATION EST UNE FAÇON DE LUTTER CONTRE L'APATHIE POLITIQUE»

VALAIS Le canton décidera le 29 novembre s'il souhaite se doter d'un salaire minimum légal. Deux travailleurs disent pourquoi ils voteront «oui» à l'initiative.

Textes Massimo Greco

Le travail doit-il permettre de vivre? C'est en quelque sorte la question à laquelle les Valaisans devront répondre ce 29 novembre. La gauche et les syndicats, dont Unia, ont lancé une initiative populaire demandant un salaire minimum cantonal. Un projet rejeté par la droite et le patronat, qui ne semblent pas s'émouvoir du sort des travailleurs précaires, lesquels, malgré un emploi à temps plein, ne parviennent pas à vivre de leur salaire. Ils sont environ 15 000 dans cette situation dans le canton, estime Unia Valais.

Ceux qui s'émeuvent de cet état de fait, ce sont les autres salariés, à l'image de Marie*. Cette jeune sexagénaire gagne aujourd'hui heureusement plus que le potentiel salaire minimum cantonal. Mais, pendant longtemps, elle a effectué des jobs sans aucune qualification, des emplois dont la rémunération ne dépasse actuellement pas les 22 francs par heure demandés par l'initiative: service, cuisine, sécurité, emballage, etc. «Assurer un salaire minimum est très important pour les travailleurs précaires, souvent sans diplôme reconnu, explique la Valaisanne. A l'époque, avec un peu plus d'argent, je n'aurais pas dû choisir entre manger ou me soigner. Et il faut bien comprendre qu'on parle là d'un revenu qui reste dérisoire... C'est vraiment honteux de payer quelqu'un moins de 22 francs brut par heure! Pour moi, on n'est pas loin de l'esclavage moderne.»

TRAVAIL ÉPUISANT

Nicolas* touche bien moins que ça. Il effectue plusieurs travaux dans l'agriculture, notamment dans les alpages valaisans durant l'été. Difficile d'évaluer son salaire précisément puisqu'il est payé à la journée tout en étant nourri et logé. Paiement en nature compris, il estime gagner environ 16 francs par heure. C'est même au-dessous du salaire minimum de 18 francs par heure prévu par dérogation pour le secteur agricole. «On effectue un travail difficile, notamment en ce qui concerne les horaires: c'est du sept jours sur sept, de 4h du matin jusqu'au soir, pendant une centaine de jours. Ça mériterait d'être bien mieux payé...»

Lui aussi a l'impression de revivre des périodes sombres de l'Histoire lorsqu'il analyse sa situation professionnelle. «C'est vraiment une sorte d'esclavage. D'ailleurs, pratiquement plus aucun Suisse n'accepte ces conditions de travail et ce salaire. Si on a un loyer et des assurances à payer ici, c'est très dur. Mais je vois que le paysan d'alpage qui m'emploie n'est pas beaucoup mieux logé que moi. Il faut repenser plus globalement notre système économique.»

LA SUISSE A LES MOYENS

Une pensée partagée par Marie. La sexagénaire est dégoûtée par les injustices qui fleurissent en Valais et en Suisse. «Je regrette qu'on ne regarde pas en face les besoins des travailleurs et des travailleuses les plus précaires. Rappelons que la Suisse est l'un des pays les plus riches du monde! Le développement économique de notre pays devrait servir la population, lui permettre de vivre dignement et pas remplir les poches déjà pleines des grands patrons.»

Ce salaire minimum cantonal peut être un premier pas vers une société plus juste. «Mes amis sont résignés, explique Nicolas. Ils n'imaginent pas qu'une autre solution soit possible pour améliorer leur condition. Je crois qu'en Valais, on a l'impression que les combats sociaux n'aboutissent pas et que ça ne vaut même pas la peine de se battre pour eux.» Marie rebondit: «Justement, ce salaire minimum, je pense que ça peut être une étape essentielle pour faire bouger d'autres choses, montrer que c'est possible et que l'économie peut augmenter les salaires. Cette votation est une façon de lutter contre l'apathie politique!» Les Valaisans diront le 29 novembre s'ils souhaitent que leur canton rejoigne les six autres disposant déjà d'un salaire minimum légal. ■

* Prénoms d'emprunt.



OLIVIER VOGELSANG/ARCHIVES

Unia Valais estime que 15 000 travailleurs ne parviennent pas à vivre de leur salaire, malgré un emploi à temps plein. C'est pourquoi la gauche et les syndicats, ici lors du dépôt de l'initiative en janvier 2024, demandent un salaire minimum cantonal.

QUE DEMANDE L'INITIATIVE?

L'initiative populaire cantonale, qui a été déposée en septembre 2022, veut instaurer un salaire minimum légal fixé à 22 francs brut par heure. Des dérogations existent pour le secteur agricole, jusqu'à 18 francs par heure. Le revenu des apprentis et des stagiaires n'est pas concerné par l'initiative. En cas d'acceptation, le salaire des travailleurs et des travailleuses serait également indexé sur l'indice suisse des prix à la consommation. Les employés et les employées de nombreux secteurs bénéficieraient d'un salaire minimum, à l'image du personnel de la vente, de l'hôtellerie-restauration ou encore du nettoyage. Selon le comité d'initiative, près de deux tiers des personnes à bas salaire sont des femmes. ■

À Lucerne, les métiers du bois font du bruit

ACTION Des menuisiers et des charpentiers de tout le pays ont manifesté pour demander aux employeurs de faire un geste dans les négociations de leurs conventions collectives.

Christian Egg, «Work»

Le pont de la Reuss, à Lucerne, est interdit aux voitures et est donc généralement calme. Mais ce 31 octobre, à midi, les professionnels du bois y font un sacré vacarme: ils martèlent sans relâche sur des poutres en bois. Il s'agit du traditionnel «coup de marteau des charpentiers», qu'un groupe de membres d'Unia avait déjà utilisé début octobre lors d'une action dans le canton de Zurich. Mais cette fois-ci, ce sont environ 300 menuisiers et charpentiers venus de Suisse alémanique et du Tessin qui martèlent ensemble pour exiger une meilleure convention collective de travail (CCT). Une délégation de collègues romands, qui ont leur propre CCT, est venue en soutien.

Cette action, organisée dans le cadre de la Landsgemeinde des métiers du bois de cette année, souligne leurs revendications dans les négociations en cours de leur CCT: des salaires plus élevés pour tous, plus de congés, des horaires de travail réduits.

Sur le pont de la Reuss, certains brandissent des pancartes au lieu de marteler. On y lit deux chiffres: 913 charpentiers et 881 employés du secteur de la menuiserie ont signé les pétitions contenant les revendications relatives à la CCT. La pétition et les coups de marteaux s'adressent à l'Association suisse des maîtres-menuisiers et au Holzbau Schweiz. Unia négocie actuellement avec chacune de ces organisations en vue d'une nouvelle CCT. Les deux conventions devraient entrer en vigueur début 2028.

Pour le secteur de la menuiserie, huit cycles de négociations ont certes déjà eu lieu, mais sans résultat à ce jour, comme l'a indiqué Kaspar Bütikofer, responsable sectoriel d'Unia: «En réponse à nos revendications, les employeurs exigent davantage de flexibilité, mais n'ont pas encore précisé ce qu'ils entendaient exactement par là.» Dans le secteur de la construction en bois, Giuseppe Reo, membre de la délégation d'Unia, a déjà pu évaluer où se situent les marges de manœuvre: «Dans certains domaines, la fédération se montre disposée à discuter, par exemple en ce qui concerne le temps de travail.» Les employeurs ont toutefois catégoriquement rejeté d'autres propositions, comme un échelon supplémentaire de salaire minimum pour les collaborateurs ayant plus de dix ans d'expérience. «Ils ne veulent même pas discuter avec nous de nombreuses revendications. C'est plutôt arrogant.» ■

Plus de 15 000 personnes contre la politique d'austérité, et ce n'est qu'un début...

Le 5 novembre, la manifestation contre le budget vaudois 2027 a réuni plus de 15 000 personnes, à Lausanne, selon les syndicats des services publics et parapublics (FSF, SSP et Sud). Dans un communiqué, ils soulignent que l'ampleur de la mobilisation – malgré l'octroi de la pleine indexation (1,5%) par le Conseil d'Etat vaudois, «résultat des mobilisations passées et présentes» – montre que «l'enjeu est bien plus large que la seule question des salaires, et qu'il en va de la défense des services publics et parapublics comme bien commun». Face aux coupes échelonnées prévues jusqu'en 2030, la revendication centrale du mouvement de contestation réside dans «l'utilisation immédiate des réserves et de la fortune pour éviter les coupes dans le budget 2027».

Le 14 novembre, c'est au tour de la CGAS et du Cartel intersyndical, mais aussi des partis de gauche, de nombreux collectifs et associations tels que la Grève féministe, la Coordination asile.ge ou encore l'Avivo, d'appeler à manifester à Genève contre l'austérité budgétaire et la vie chère. Le rendez-vous est prévu à la place de l'Europe (devant «Le 99», rue de Lyon) à 13h. «En s'attaquant simultanément aux prestations à la population, aux subventions versées aux associations et aux salaires réels du personnel de la fonction publique, le gouvernement parvient à fédérer contre lui une opposition aussi large qu'inédite», soulignent les syndicats dans un communiqué commun. Dans le canton de Fribourg, une pétition lancée par le SSP demande une augmentation des salaires et des rentes de 3% dès le 1er janvier 2027. Elle sera remise le 3 décembre au Conseil d'Etat. ■ **AA**



OLIVIER VOGELSANG



OLIVIER VOGELSANG

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Luis Blanco, mécanicien de précision puis secrétaire syndical, à la retraite

«LA VIE SYNDICALE NE S'ARRÊTE PAS À LA RETRAITE»

Manon Todesco

Le rendez-vous est pris au Morena Bar, à Genève, à deux pas du syndicat Unia, mais aussi anciennement de la FTMH. «C'est presque chez moi ici», lance Luis Blanco, tout sourire. Cet ancien mécanicien de précision de 76 ans, syndiqué depuis 1973, s'y est fait plein de souvenirs. «Après les comités, on finissait ici avec les camarades. A cette époque, il y avait tellement de monde aux assemblées syndicales qu'on ne pouvait pas tous entrer.»

Né en 1950 en Espagne dans la province de Castille-et-Léon, il décide de venir en Suisse juste avant ses 20 ans. «Je venais de finir mon apprentissage et je vivais dans un milieu très rural et précaire où il n'y avait pas de travail, pas d'industrie, en pleine dictature de Franco. Un oncle qui était déjà à Genève m'avait trouvé du travail, donc je suis venu. Je me suis tout de suite senti bien accueilli. Les collègues, pour la plupart Italiens, Espagnols, Français et Alémaniques, m'ont aidé à perfectionner ma formation et l'ambiance, même avec les supérieurs, était bonne. Les conditions de travail étaient meilleures, sans parler de la technologie bien plus avancée. En Espagne, les techniques étaient encore archaïques.»

Luis Blanco travaille dans plusieurs entreprises du domaine de l'industrie des machines ou de la métallurgie, dont la Société genevoise d'instruments de physique (SIP), à laquelle il consacre dix-huit années. Il se syndique à la FTMH alors qu'il est employé par Kustner SA, leader mondial de l'emballage de fromage. «Beaucoup de copains, notamment Italiens, étaient au syndicat. C'était naturel pour moi de m'y engager, encore plus dans le climat des initiatives Schwarzenbach.» En parallèle, il milite au Parti communiste espagnol. «Les dirigeants nous poussaient à nous syndiquer, car on passait plus de temps au travail que chez nous. "Le syndicat doit être votre maison", nous disaient-ils.»

> «Nous nous sommes battus pour la semaine de 40 heures au lieu de 44, et ça a été inscrit dans la Convention collective de l'industrie des machines en 1983. Nous avons aussi obtenu quatre semaines de vacances, au lieu de trois»

GRANDES LUTTES

Quelques années plus tard, il est élu comme représentant au comité des métaux pour la FTMH. Une fois à la SIP, il devient membre de la commission du personnel en 1980, de la commission syndicale, ainsi que du conseil de fondation de la caisse de retraite. Le Genevois d'adoption se souvient des grandes luttes de sa branche, notamment autour du temps de travail. «Nous nous sommes battus pour la semaine de 40 heures au lieu de 44, et ça a été inscrit dans la Convention collective de l'industrie des machines en 1983. Nous avons aussi obtenu quatre semaines de vacances, au lieu de trois.» Sur les lieux de travail, la gestion des conflits est fluide. «En dix-huit ans à la SIP, il n'y a pas eu un seul cas qui a fini aux Prud'hommes. La commission du personnel et la direction arrivaient toujours à trouver un accord à l'interne. Ce dialogue social fait défaut aujourd'hui.» Luis Blanco se souvient de deux collègues qui en étaient arrivés aux mains. «Ils ont été licenciés sur-le-champ, mais on a négocié avec la direction, qui leur a laissé une seconde chance. Les deux sont restés, dont l'un jusqu'à sa retraite.»

Au sein même du syndicat, il pouvait y avoir des points de discorde. La paix du travail en était une. Luis Blanco, comme beaucoup d'autres à Genève, faisait partie du mouvement Manifeste 77. «La centrale de la FTMH défendait le sacro-saint principe de paix du travail. Nous n'aurions jamais renié notre syndicat, mais nous refusions l'idée d'une paix du travail éternelle.»

En 2002, alors fervent militant, Luis Blanco décroche un poste de secrétaire syndical dans l'industrie à la FTMH, qui deviendra Unia en 2005 après la fusion avec le SIB. Il y reste dix ans, jusqu'à la retraite. Là aussi, les souvenirs sont nombreux. «Il y a eu la retraite anticipée dans la métallurgie du bâtiment à 62 ans, celle à 60 ans dans la construction. La première occupation du pont du Mont-Blanc en 2003 par les maçons, c'était quelque chose! Et les échecs aussi: je me rappelle ne jamais avoir réussi à conclure de CCT avec les Laiteries réunies, c'était mission impossible.»



OLIVIER VOGELSANG

Depuis plus de cinquante ans, Luis Blanco a toujours eu à cœur de s'impliquer dans les luttes syndicales, auprès de ses collègues, en tant que secrétaire syndical et aujourd'hui comme retraité.

TOUJOURS DANS LE COUP

Retraité depuis quatorze ans, Luis Blanco est toujours aussi engagé. «La vie syndicale ne s'arrête pas à la retraite! Notre groupe d'intérêt des retraités est très dynamique et, comme on a plus de temps à offrir que les actifs, notre aide est précieuse. On récolte des signatures, on va aux manifestations. Quand il faut aider ou intervenir, je suis toujours partant, y compris sur les piquets de grève des maçons à 5h du matin. Je garde la même approche qu'à l'époque où je travaillais, et on se retrouve entre camarades de lutte pour échanger et parler de l'actualité syndicale.»

L'Espagnol voit le syndicat comme un échange. «On donne de notre personne pour obtenir en retour des améliorations qui profiteront à tous. Parfois, ce n'est pas tout ce qu'on souhaiterait, mais c'est la loi du compromis.»

Pour Luis Blanco, il est important de rester attentifs vu le contexte international actuel. «Ce qui m'inquiète le plus, c'est la montée des idées propres au mouvement nazi des années 1930 en Europe, mais aussi en Amérique latine, instrumentalisées par des puissances économiques et financières.» La meilleure réponse selon lui: continuer à lutter pour préserver l'Etat social. «Unia fait de son mieux. On pourrait sûrement faire plus, mais pour cela, il faut davantage de force et, aujourd'hui, dans notre société égoïste qui a du mal à se mobiliser collectivement, c'est compliqué...» ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos

ÉCLAIRAGE

LA FORMATION CONTINUE, UN DROIT QUI SE CONSTRUIT AUSSI COLLECTIVEMENT

Manon Todesco

Qui a droit à la formation continue? En Suisse, tout employé peut suivre une formation continue, quel que soit son âge ou son niveau de qualification. Toutefois, si la loi fédérale de 2017 qui la régit encourage le perfectionnement, elle ne garantit pas le droit à un congé-formation. Cela dépend principalement des contrats de travail et des conventions collectives de travail (CCT), d'où l'importance de les négocier.

Combien de temps est alloué à la formation? Il n'existe pas de minimum de jours de formation garanti à l'ensemble des salariés. Dans l'hôtellerie-restauration par exemple, la CCT prévoit trois jours de congé payés par année pour le perfectionnement professionnel, auxquels s'ajoutent six jours pour préparer et passer un examen professionnel ou supérieur. Dans le nettoyage en Suisse romande, les travailleurs soumis à la CCT bénéficient de cinq jours de congé-formation par année. Les cours peuvent porter sur les techniques professionnelles, la sécurité, les langues ou encore l'encadrement d'équipe.

Quel rôle les syndicats ont-ils à jouer? Lorsque la formation est imposée par l'employeur ou nécessaire à l'exercice du travail, les frais sont à sa charge et le temps consacré est rémunéré. Pour les autres formations, le financement dépend des accords et des CCT. Dans le nettoyage romand, un fonds paritaire rembourse ainsi les frais de cours, de déplacement et indemnise les journées de formation. Dans l'horlogerie, la fondation Prevhor, issue du partenariat entre employeurs et syndicats, soutient le perfectionnement professionnel. Unia propose notamment dans ce cadre des cours gratuits à ses membres de la branche. Plus largement, le syndicat joue un rôle essentiel dans le financement de la formation de ses membres: il prend en charge en moyenne 50% des frais de cours de formation continue professionnelle, jusqu'à 750 francs par année, et offre un cours annuel gratuit auprès de Movendo, l'institut de formation des syndicats de l'USS. Encore une bonne raison d'adhérer à Unia! ■

POING LEVÉ

À MORT LES LBD!

Par Aline Andrey

«En démocratie, on ne gouverne pas avec la peur!» C'est un ancien sous-préfet français qui le dit, dans le saisissant documentaire de Paul Moreira *Au nom du maintien de l'ordre* (à voir sur Arte). Le journaliste retrace les dérives et la militarisation des forces de l'ordre dans plusieurs pays. Il montre à quel point la violence d'Etat s'est accentuée au tournant de ce siècle, mettant en péril les principes mêmes de la démocratie, dont le droit de manifester. Même d'anciens hauts gradés appellent à une réforme drastique de la police et à la désescalade. En 2007 déjà, en France, un étudiant pacifiste perd un œil, frappé par une balle en caoutchouc tirée par un LBD, ces mal-nommés «lanceurs de balles de défense» ou encore «Flash-Ball». Des dénominations qui font penser cyniquement à un sport ou à un jeu vidéo. Si le jeune mutilé gagnera son procès contre l'Etat en 2018, quelques mois plus tard seulement, les Gilets jaunes feront les frais de ces armes que les défenseurs des droits humains, les syndicats et la gauche appellent à interdire.

Les mutilations continuent en France. Grenades lacrymogènes et assourdissantes visent cette fois la jeunesse. Si les effectifs des CRS (Compagnies républicaines de sécurité) ont été rabotés drastiquement depuis la présidence de Sarkozy, les LBD, eux, n'ont fait qu'augmenter. Ces armes sont aujourd'hui pointées sur des enfants par la BAC (Brigade anti-criminalité)! Si elles sont peu utilisées en Suisse, elles y sont fabriquées par l'entreprise d'armement Brügger & Thomet, à Thoune. Fin octobre, un incendie a détruit une partie de l'usine et de son stock. L'enquête est en cours, car un collectif anonyme a revendiqué, dans une vidéo, cette «action de désarmement» en guise de solidarité avec les personnes mutilées et contre l'impunité de la police. Le patron de la firme a répliqué, dans la presse, que les auteurs ne mettraient jamais B&T et le secteur de l'armement à genoux. Comme pour se dédouaner pourtant, il mentionne que la police française n'utiliserait pas les bonnes munitions...

Ce commerce de la mort prospère. Et les entreprises suisses tirent donc leur épingle du jeu. Le 9 novembre, le collectif Stop Complicity s'est posté devant le siège de Ruag, également sis à Thoune, pour dénoncer sa collaboration avec Elbit Systems, premier fournisseur de drones de l'armée israélienne, présent également dans la région. Comme le mentionne *Le Courrier,* l'entreprise Ruag a rappelé qu'elle respecte la législation suisse et que ses exportations sont contrôlées par le SECO... Une raison de plus pour soutenir, le 20 novembre, la grève de la jeunesse, organisée partout en Europe et en Suisse, contre l'austérité et la militarisation. Car si des milliards sont injectés dans le financement de l'armée, les coupes budgétaires frappent l'éducation, la santé, le social... Dans la foulée, voter «non» le 29 novembre à l'assouplissement de la Loi sur le matériel de guerre, et son exportation, tombe sous le sens. ■



LA MORT, UNE CONDAMNATION À PERPÈTE

L'INSTANTANÉ

Thierry Porchet

Même dans l'au-delà, il y a des propriétaires. Au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, on trouve des concessions à perpétuité. Cela désigne un droit d'usage d'un emplacement funéraire accordé sans limite de durée, autrement dit pour une période infinie. Toutefois, si certaines conditions ne sont pas respectées par les descendants, la concession peut être reprise par la Commune. ■



CONFÉRENCE TRICONTINENTALE: SOIXANTE ANS APRÈS, QUEL HÉRITAGE?

Massimo Greco

Cette année 2026 marque le 60e anniversaire de la Tricontinentale, qui s'était déroulée en 1966, à La Havane. Une conférence historique qui rassemblait les mouvements de libération d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (d'où son nom) pour lutter contre l'impérialisme. Un film documentaire produit par l'association marxiste La Brèche revient sur ce moment unique de solidarité entre les peuples, notamment à travers les analyses de Saïd Bouamama. L'équipe a accompagné le sociologue et militant à Cuba en janvier 2026, mais le voyage a vite dépassé le simple cadre commémoratif, indique La Brèche dans sa présentation du documentaire. *A l'assaut du ciel, Cuba ou la solidarité anti-impérialiste* pose une question centrale, note l'association: «Les peuples du monde sont-ils aujourd'hui capables de réinventer une solidarité internationale à la hauteur des défis du XXIe siècle?»
Une question qui intéresse vraisemblablement beaucoup de personnes! La Brèche indique que des demandes de projections lui sont parvenues du monde entier, du Canada à la Corée du Sud. Et, évidemment, de Suisse également. De nombreuses projections ont été organisées dans toute la Suisse romande et ont attiré un large public. Pour ceux qui n'ont pas encore pu assister à ces séances, quelques dates sont encore prévues. ■

«A l'assaut du ciel, Cuba ou la solidarité anti-impérialiste», 1h15, La Brèche.
Morges, vendredi 13 novembre
Yverdon, vendredi 27 novembre
Lausanne, vendredi 4 décembre.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

AINSI VA LA JEUNESSE AU TRAVERS DU MONDE CINGLÉ

Ce qui a mobilisé jusqu'ici les jeunes manifestants français n'est pas seulement la défense de leurs intérêts sectoriels, qui sont multiples et parfois contradictoires. Leur élan est ici d'un ordre supérieur et manifeste des besoins et des états d'âme plus faîtiers, qui vont jusqu'à leur solidarité de témoins sidérés par la violence des casseurs jaillis ou profitant de leurs propres rangs. Et ce qui a mobilisé celles et ceux qui les observaient de l'extérieur, y compris dans les régions circonvoisines comme la nôtre et dans d'innombrables médias internationaux, c'est le réconfort ou l'effroi d'assister à la représentation forcenée de cet élan.
Qui est nécessaire au-delà de ceux qui l'incarnent dans les rues. Qui est nécessaire à l'entretien d'une identité collective dans le cadre hexagonal, bien sûr, et tout autant nécessaire à la foi que leurs spectateurs peuvent conserver en l'espèce humaine si tragiquement malmenée par elle-même. Tiens, les jeunes Français, eux, ne sont pas déprimés? Pas vaincus d'avance? Pas fatalisés par l'effroi planétaire qu'ont façonné leurs prédécesseurs? Eh bien non.
Si la jeunesse française n'avait pas accouché de ce soulèvement, elle aurait moins conscience d'exister en tant que telle sur son territoire. Ou souffrirait d'exister moins pleinement. Et nous autres en Suisse, par exemple, qui la scrutons de l'extérieur, n'aurions pas de quoi méditer cette conscience au miroir de notre propre relation collective à notre propre pays. Une relation molle et parfois veule, comme on le sait, sous les enseignes de la neutralité, à moins de nous engouer pour la Nati sur ses pelouses ou la fondue dans ses caquelons.
A ce point du raisonnement, le fait que les lycéens soient les premiers intéressés par la qualité du dispositif éducatif en France n'apparaît pas comme le seul paramètre important. Parce qu'une autre réalité travaille la situation. Celle voulant que toute communauté nationale soit prête à s'imposer des états de convulsion et même de déchirements internes, pourvu qu'elle en fortifie sa connaissance d'elle-même. Pourvu qu'elle en tire de quoi se définir plus clairement et perçoive avec plus d'acuité, au moins ponctuellement, la mécanique accablante de ses paysages politiques.
Si la société française en est là, c'est aussi qu'une part d'elle-même est depuis longtemps en état de révolte sourde, comme d'innombrables sociétés humaines autour d'elle. Révoltée par le «dispositif» évoqué par maints auteurs. C'est-à-dire par tout ce qui a la capacité de capturer le destin des êtres qui les composent, de les orienter, de les déterminer, de les modeler et de les contrôler en infléchissant leurs gestes, leurs conduites, leurs opinions et leurs discours. C'est pourquoi la société française et ses voisines sont pareillement explosives. Sans les principes du vivre-ensemble qui les modèrent, elles se soulageraient par le biais plus brutal de n'importe quelle mise en chaos, à l'image de la scène planétaire emplie de fureur et de fracas. Pour se faire du bien, celui que toutes les instances dominantes leur refusent, l'Etat, les appareils économiques ou les villes pathogènes. Ne serait-ce que pour permettre à chacun de vérifier le tonus et l'inventivité de son indignation.
Ces semaines dernières, pour les citoyens français, les manifestations lycéennes auront constitué le moyen de réajustements innombrables et superposés. Le moyen de se mettre à l'épreuve, de se faire reconnaître ou non par leurs voisins, de réviser l'agencement de leur espace individuel dans celui de tous, de se lier avec autrui plus vivement que par le biais des consensus consommateurs, d'enfreindre les codes de la performance industrielle et technique pour en élaborer d'autres imaginés plus justes et plus réjouissants. De se désembourber des foules aliénées que des campagnes publicitaires suffisent à convaincre. Et de révéler le vertige facho des forces dites de l'ordre.
Telle est l'apesanteur qui règne en ce début d'hiver en France où mille réappropriations de chacun par soi-même semblent possibles. Mais à l'air libre, cette fois, et non plus dans le dédale intestinal du métro parisien ou les goulets des hiérarchies professionnelles. Telle est aussi la splendeur, pour les spectateurs que nous sommes, d'assister aux pulvérisations de l'abstraction économique au bénéfice de l'allégresse et parfois du drame sur les trottoirs, tant les tricots du Vivant sociétal sont contrastés. Ainsi va le cortège en place et lieu de tous ces protocoles familiers qui font plier le genou, courber l'échine, se limiter la cervelle et remettre le costume ou la salopette avant de regagner le joug de cette époque infiniment cinglée. ■

PEINTRE EN LETTRES, UNE PASSION MAJUSCULE

Michel Favre est l'un des derniers à exercer cette profession à Genève. Un métier dont la formation n'existe plus et qui a dû se réinventer au fil des années. Rencontre.

Manon Todesco
Photos Olivier Vogelsang

C'est dans l'un de ses ateliers, au cœur du quartier genevois des Grottes, que Michel Favre nous reçoit. A 68 ans, cet amoureux du dessin et du pinceau est officiellement à la retraite depuis trois ans, mais impossible pour lui de raccrocher les gants. «Je ne suis pas prêt, et puis, j'ai encore du pain sur la planche, dit-il tout sourire. Je n'ai pas d'autre hobby, et c'est mieux que de traîner dans les bistrots ou de rester devant la télé…» Aux murs, des lettres dans différentes polices, des peintures de voitures anciennes, des affiches humoristiques mêlant texte et dessin, des écritures sous verre. Dans l'air, flotte une odeur de peinture.
Adolescent, il se voyait dessinateur de BD, un projet qui ne convainc pas ses parents. «J'étais bon en dessin et ce qui correspondait le plus à ma passion était le métier de peintre en lettres.» Michel Favre se lance dans un apprentissage, à une époque où chaque canton dispense sa propre formation. «J'ai d'abord travaillé dans une entreprise qui s'occupait des panneaux de cinéma, j'y ai beaucoup appris.»



Dessins, peintures, logos d'hier et d'aujourd'hui: l'atelier Michel'Art regorge de trésors.

GAUCHER DÉTERMINÉ

Le Genevois se met à l'ouvrage. Il prépare une peinture acrylique bleue. Pinceau à la main, il peint une affiche sur laquelle est écrit "HISTORIQUE". «Ici, le petit doigt est le seul outil naturel pour poser une assise à l'ébauche», explique le gaucher, qui commence donc par la droite pour ne pas raturer son travail. Une caractéristique qui a failli l'empêcher de faire ce métier. «Les gauchers n'étaient plus acceptés, car un ancien élève avait provoqué un tollé après qu'on lui a refusé de se servir d'un appuie-main lors d'un examen. Depuis, les experts ne voulaient plus prendre de risque, mais j'ai persévéré.» Ce qui lui plaît le plus dans ce métier, c'est son côté créatif. «La composition, la mise en valeur d'une enseigne, éventuellement créer un logo. Nous ne sommes pas des graphistes, mais nous savons comment lier la lettre et le dessin. Même sans faire de la BD, j'ai pu m'éclater toutes ces décennies.» Le sexagénaire confie toutefois que le 9e art lui manque, mais qu'il n'a pas de temps à lui accorder.

POUSSÉ À ÉVOLUER

Michel Favre se met à son compte en 1981. A cette époque, tout est fait à la main. Mais dans les années 1980, l'aide informatique apparaît et, avec elle, la suppression des anciennes techniques comme le frappage à l'huile ou le travail de la feuille d'or. Petit à petit, le travail manuel est remplacé par les machines. Un coup dur pour notre artisan.



Il existe différents types de lettres: romaine, anglaise, etc. «Le lettrage n'est pas compliqué, mais il faut suivre les règles entre les pleins, les traits les plus épais, et les déliés, les plus fins», explique Michel Favre.

La formation de peintre en lettres, qui n'était dispensée plus qu'à Lausanne pour toute la Romandie, disparaît dans les années 1990 au profit d'un nouveau métier: réalisateur publicitaire. «Aujourd'hui, 95% du métier a évolué, il faut donc s'adapter», admet-il. Ce qu'il a fait, en investissant dans des machines, tout en continuant pendant trente ans à inculquer à ses apprentis les techniques d'antan. «Il a fallu se réinventer, car les clients ne veulent plus payer pour du fait-main quand ils peuvent avoir un sticker imprimé et posé en une journée. Je n'ai pas voulu m'y opposer, mais j'additionnais les techniques.»
Cette baisse d'activité, il l'a compensée par un mandat décroché en 2000: il a pour mission d'égayer les coffrets électriques des Transports publics (TPG), des Services industriels genevois (SIG) ou de Swisscom. «J'en suis à 270 coffrets faits main, et j'en ai encore en cours. Je peins en atelier sur du fond adhésif en PVC, traité contre les tags, et je les colle directement. Je m'inspire de l'histoire genevoise et cela plaît beaucoup aux gens.» Michel Favre, véritable couteau suisse, propose aussi ses services de maquillage lors d'événements divers et variés. «J'ai notamment longtemps maquillé les supporters du Servette Hockey Club avant les matchs.»
Les demandes de peinture en lettres sont rares, mais elles existent, surtout ces dernières années, avec le retour du style vintage. «Il peut y avoir aussi des demandes de restauration, notamment pour les parois intérieures de versets évangéliques réalisés à la fin du XIXe siècle.»

PRÉPARER DEMAIN

Celui dont l'entreprise se nomme Michel'Art a toujours eu à cœur de transmettre sa passion. Cet été, il a donné pendant sept semaines un cours de peinture en lettres à l'Ecole française de décor d'Annecy, et avec son acolyte Metro Gustavo, ils proposent des cours de maquillage, de dessin et de lettrage dans son atelier qu'il loue depuis 2003. «Tant que les gens sont intéressés, je serai là; j'aime partager ma passion et l'âge n'a aucune importance. Nous avons tous à apprendre les uns des autres. Je n'aurai pas fait fortune mais, au moins, je laisse ma trace.» Convaincu que la peinture en lettres fera son grand retour ces prochaines années, le défi de Michel Favre est d'assurer l'avenir. Qui pour reprendre le flambeau? «Le plus jeune de mes trois fils a décidé de quitter le monde de la banque et envisage de me succéder. J'en suis heureux, je vais le former et, s'il pouvait reprendre l'entreprise, j'en serais très fier.» Affaire à suivre, donc… ■

Infos et contact sur: michelart.ch





La décoration d'une vitrine se fait en plusieurs étapes. On réalise déjà un croquis pour construire le dessin sur une feuille classique, puis on reproduit le dessin dans sa taille définitive sur un papier type journal. On le pique de petits trous, il devient alors un poncif. On le pose sur la vitrine et on ponce, c'est-à-dire qu'on passe une poudre blanche avec une poncette. Quand on enlève le poncif, il ne reste sur la vitre plus que les points blancs, l'ébauche de lettrage. On vient ensuite peindre à même la vitre avec une peinture acrylique, facile à nettoyer.